

LES EMPÊCHEURS DE TORXER EN ROND

BULLETIN N° 19



Les empêcheurs de torturer en rond Bulletin n° 19 - Juin 2015

Sommaire

>>	Voile para-moteur anti-corrida	2
>>	Nouveau CA, nouveaux partenaires	2
>>	Édito. Objectif: Abolition Mais le voulons-nous vraiment ?	3
>>	Luce Lapin de Charlie Hebdo de retour dans l'équipe du CRAC Europe	3
>>	Je suis Charlie	4
>>	Viard n'est pas mort, il crache encore	6
>>	Pau et Montpellier. Des réunions en vue d'organiser les actions anti-corrida 2015	7
>>	Justice. La plaidoirie du bâtonnier Dufranc	8
>>	Hommage. Deux textes de Gilles Marchal	9
>>	Justice. Procès de Maubourguet. Dernières cartouches pour les minoritaires	10
>>	Rien n'est pardonné	11
>>	Une nouvelle fois Nîmes la Honte	12
>>	Desperately seeking Lea	12
>>	Europe. Vote contre les subventions européennes. Notre analyse	13
>>	Petit-déjeuner entre amis	17
>>	Rencontres avec les parlementaires	18
>>	Formation à lille	18
>>	Demandez à UNICEF France de prendre position contre la corrida	19
>>	Alès 2015. L'argent honteux du sang versé	20
>>	Portrait. Profession dessinateur humoristique	24
>>	Quand des vétérinaires français cautionnent la corrida	25
>>	Legs, dons, assurances-vie	26
**	Grandes villes taurines. Comptes publics déficitaires, faillites dissimulées et fraude fiscale	26
>>	Parcours abolition. Soir de réveillon à Paris	27
>>	4L Trophy 2015. Une équipe de Rodilhan sponsorisée par le CRAC	28
>>	Vic. Première corrida, première action abolitionniste	29
>>	Actions. Occuper le terrain	30
>>	Arles 4 au 6 avril. Six manifestations en trois jours	34
>>	Manif. Grande manifestation unitaire le 28 juin 2015 à rieumes (31)	36
>>	Agenda. Les actions à venir	37
>>	Boutique	38
**	Non à l'acharnement judiciaire contre Jean-Pierre Garrigues Non au déni de justice concernant les plaintes des militants anti-corrida	40

Voile para-moteur anti-corrida

para-moteur demandant l'arrêt des corridas a été fait par le CRAC Europe pour ros et picadors. le Collectif Fréjussien Anti Corrida.

La voile a une durée de vie de cinq ans garantie par son constructeur et elle est prévue pour voler environ 180 heures par an. Elle est confiée à l'association « les Ailes du soleil » par contrat, pour voler à loisir au-dessus des concentrations de population afin



de diffuser un message humaniste invitant nos compatriotes à réfléchir et à prendre conscience que les corridas et spectacles taurins ne sont pas des spectacles comme les autres, destinées à les divertir en famille. Ces « spectacles » ne sont pas anodins sur le psychisme des enfants qui intègrent ainsi l'idée que les animaux peuvent être des sousêtres insensibles à la douleur et que l'on peut ainsi maltraiter et torturer pour le simple plaisir. Ils sont néfastes en réveillant les plus bas instincts de l'homme, en attisant sa soif de sensations malsaines face à la souffrance et

L'investissement dans cette voile à la mort d'animaux, sous la cruauté sadique d'intervenants tels que les toré-

> Certains seront tentés de se rassurer en assistant à des parodies de corrida telle que celle présentée par la nouvelle municipalité de Fréjus en août dernier, mais ne nous y trompons pas, cette manifestation gratuite proposée à des touristes désœuvrés, garantie « sans une goutte de sang » et manifestement pas du goût des quelques aficionados pour les mêmes raisons, n'était qu'une mise en bouche pour arriver à remettre en selle la place taurine qu'a été Fréjus à une époque. L'été dernier, les organisations anti-corrida, pressentant ce danger, n'ont pas manqué de mobiliser leurs militants venus nombreux protester contre cette parodie. Il était triste à pleurer de voir ces pauvres taurillons de deux ans ne comprenant pas ce qu'il leur arrivait, s'agenouillant d'épuisement devant la cape, affolés par l'excitation des intervenants irresponsables qui voulaient les toréer.

> La voile para-moteur aura bien sûr pour vocation de sortir très souvent en dehors de l'agglomération pour être vue là où elle doit l'être, c'est-à-dire au-dessus de tous les lieux de torture animale pour alerter et alerter encore les candidats aux spectacles malsains. Il n'est que tant que la corrida cesse!

Une campagne de lancement et de promotion tous azimuts a été mise en place sur les réseaux sociaux et relavée dans la presse locale.

> ROGER BANCHEREAU Pilote de la voile para-moteur



Nouveau CA, nouveaux partenaires

Lors de notre assemblée générale annuelle du 17 janvier 2015, le CA a été partiellement renouvelé. Voici sa nouvelle composition : Jean-Pierre Garrigues (président), Roger Lahana (vice-président), Laurence Andrieux (secrétaire), David Joly (trésorier), Franck Andrieux (porte-parole). Tous les chiffres-clés sont en hausse (adhésions, dons, legs, actions). Nous avons reçu une délégation de nos nouveaux partenaires italiens, Animalisti Italiani Onlus et Walter Caporale, leur président, a pris la parole pour exposer diverses actions menées par cette association particulièrement dynamique. Des actions communes ont été planifiées en France et en Italie. Luce Lapin, très applaudie à son arrivée, a assisté à une large partie de la réunion aux côtés des membres du nouveau CA qui avaient prévu un hommage aux disparus de Charlie Hebdo.

OBJECTIF: Abolition... Mais le voulons-nous vraiment?

« L'abolition repose

sur vous, amies et

amis de combat. »

Un titre qui peut paraître provocateur ou défaitiste. Il n'en est rien. Juste réaliste et je m'en explique.

Pour les taureaux et contre cette ignoble barbarie qu'est la corrida, les bénévoles que nous sommes peuvent supporter bien des choses : des attaques internes de la part de militants désœuvrés en mal de reconnaissance sur les réseaux sociaux (il y en a quelques-uns), ou les susceptibilités et les egos des uns et des autres (nous ne sommes que des humains). Nous pouvons aussi supporter les attaques violentes des défenseurs de cette pratique abjecte, les manipulations au plus haut niveau de l'État afin de tenter de faire croire que nous sommes violents alors que les seules victimes sont encore et toujours uniquement des militants abolitionnistes. Enfin, nous supportons d'être convoqués de plus en plus souvent par les forces de l'ordre en « audition libre », pour répondre de faits dont nous ignorons même parfois l'existence - trois fois en trois semaines en ce qui me concerne en avril 2015

pour Alès 2014, Vic-Fezensac 2014 et La Brède 2014 (où ni le CRAC Europe ni même moi n'étions). Il suffit qu'un vague club taurin dépose une plainte pour qu'elle soit aussitôt diffusée et instruite sans aucun filtrage par des procureurs zélés. Même quand la plainte est totalement infondée...

En 2014, le CRAC Europe a dû payer plus de 22 000 euros de frais d'avocats (soutiens financiers bienvenus !). Mais pas seulement pour nous défendre puisque pour cinq procédures en défense, nous avons en cours quinze procédures en attaque, cherchant sans relâche, grâce au travail infatigable de nos juristes, les failles du système taurin.

Si toutes les attaques contre moi arrivent à leur terme, je devrais payer à ce jour plus de 14 000 euros d'amende et dommages et intérêts. La mafia des arènes se sent en grand danger. Même si cette situation est difficile à

supporter, c'est bon signe!

Alors pourquoi le titre de cet édito ? Il se trouve que notre lutte commune pour l'abolition de la corrida bénéficie d'une situation exceptionnelle. Parmi les différents thèmes

de la protection animale, nous sommes les seuls à avoir trois propositions de projet de loi (PPL) en vigueur à l'Assemblée nationale. Je rappelle que toutes nos actions de terrain n'ont qu'un objectif : montrer que la corrida pose de sérieux problèmes dans le sud de la France et qu'il est grand temps d'avoir un débat démocratique. À ce jour une centaine de députés ont signé une PPL en vigueur ou le manifeste du CRAC Europe pour l'abolition. Alors que manque-t-il ? Il nous manque « vous », chères amies et amis de combat! Si nous voulons « forcer » le système afin d'obtenir un débat dans l'hémicycle, nous devons obtenir des centaines de signatures



L'équipe du CRAC Europe présente à Alès le 16 mai 2015.

de députés, nous devons toutes et tous aller à leur rencontre. Et si un député refuse de signer la première fois, la situation deviendra problématique pour lui au dixième rendez-vous sur le même sujet de la part de dix électeurs différents. Comme vous le savez, nous mettons à votre disposition le « Vademecum du chargé de mission du CRAC Europe » qui vous donne toutes les informations pour vous former et aller à la rencontre des députés. À ce jour, près de 150 militants ont en main ce vade-mecum. Un grand bravo à toutes celles et tous ceux qui ont déjà récolté des signatures. Malheureusement, certains s'engagent en prenant un vade-mecum (il est gratuit, mais a évidemment un coût pour l'association) et ne font pas la démarche. Seulement une cinquantaine de personnes ont

> vraiment utilisé ce document et sont allées à la rencontre de leur député. Alors je pose la question: voulons-nous vraiment cette abolition qui est à portée de main ? Si la réponse est oui, dans la mesure où ce magazine est diffusé à plus de 5100 adhérents et donateurs, nous

devrions être des centaines, voire des milliers, à demander à nos députés de signer pour l'abolition. Si chacun d'entre vous fait cette démarche, et cela doit être fait au cours des 15 mois à venir, alors nous pouvons gagner malgré les Valls, Sarkozy, Fillon, Le Maire et autres maniaques de torture tauromachique. Si vous ne bougez pas, c'est sans espoir.

Le vade-mecum est à votre disposition sur simple demande. Nous allons poursuivre nos sessions de formation à travers la France. Ensemble, nous pouvons gagner.

> JEAN-PIERRE GARRIGUES Président du CRAC Europe

Luce Lapin de Charlie Hebdo de retour dans l'équipe du CRAC Europe

>> Après 10 ans d'intense activité au CRAC Europe et une année sabbatique, Luce Lapin revient au sein de l'équipe du CRAC Europe en tant que directrice de campagne du CRAC Europe,

en charge des relations auprès des personnalités, des politiques et des associations. Un grand merci à elle! Et pour suivre les autres domaines de la lutte : www.luce-lapin-et-copains.com

JE SUIS

En hommage aux morts victimes des barbares. En soutien total aux survivants, parmi lesquels : notre président d'honneur Patrick Pelloux, notre ancienne porte-parole Luce Lapin qui fait tant pour la cause animale et qui poursuit le combat à nos côtés, et notre maquettiste.





















































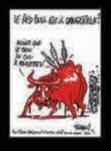
























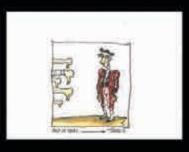




















Viard n'est pas mort, il crache encore

Le massacre de Charlie Hebdo

a soulevé une émotion quasi unanime en France et plus largement dans le monde. L'immense majorité des gens ont bien compris que dans cet acte barbare, peu importe de quel journal il peut s'agir, peu importe si on en partage ses tendances politiques ou ses positions sociétales, peu importe si on croit en un dieu quel qu'il soit ou aucun. Les tueurs étaient des fous obscurantistes doublés d'imbéciles, ils n'avaient rien à voir avec aucune religion, pas même celle dont ils se réclamaient et qu'ils avaient si dramatiquement dévoyée. Les polémiques autour de cet aspect sont totalement stériles. Ces hommes étaient des criminels, des assassins qui ont prémédité leur forfait, mus par une haine irrationnelle démesurée. Leur fin sordide n'y change rien, le mal qu'ils ont fait est irréparable.

Certains ont pourtant vu dans cet épouvantable meurtre collectif des raisons de se réjouir. Des commentaires sur le mode « bien fait pour Charlie » ont suinté sur les réseaux sociaux.

Ils émanent pour la plupart d'autres intégristes, tout aussi décérébrés que les tueurs puisqu'ils pensent que la seule façon de faire disparaître une idée qui leur déplaît est de tuer celui qui l'exprime. La réponse collective Charlie. » de la planète leur montre pourtant que c'est tout l'inverse qui se produit.

Une rhétorique toxique

Ils courent, de plus, un risque pénal sérieux, l'apologie d'actes terroristes étant punie de sept ans d'emprisonnement et 100 000 € d'amende « lorsque les faits ont été commis en utilisant un service de communication au public en ligne ». Les internautes peuvent signaler ce type de contenu sur la plateforme Pharos. Les Anonymous sont également en train de rendre publique une liste de milliers de comptes Twitter ou Facebook qui tombent dans cette qualification.

Une nouvelle catégorie de contempteurs indécents est apparue hier sur Twitter. Elle est représentée par André Viard, président de l'Observatoire national des Cultures taurines : pour lui, puisque tous les collaborateurs de Charlie Hebdo sont anti-corrida déclarés (c'est même inscrit dans la charte de ce journal), hors de question de s'apitoyer sur ce qui leur est arrivé. Viard a mis en ligne ce message abject, sur son compte espagnol (de crainte d'être repéré par les Français ? c'est bien mal connaître Internet):

Traduction : « Charlie est le journal le plus violent qui a existé en France. Par exemple, son œuvre anti-taurine (suivi de l'adresse du



site web du CRAC Europe, anticorrida.com, qui a mis en ligne des dizaines de dessins des dessinateurs disparus). Je ne suis pas

Certes, le CRAC Europe et Charlie entretiennent des relations étroites depuis plus d'une décennie. Charb, Cabu, Tignous, Honoré, Wolinski ont réalisé des dizaines de dessins spécialement pour le CRAC Europe. Luce Lapin, journaliste très engagée dans la protection animale, miraculeusement rescapée du massacre du 7 janvier, a été pendant plusieurs années porte-parole nationale du CRAC Europe. Patrick Pelloux, urgentiste et chroniqueur de Charlie, est l'un de ses présidents d'honneur. Jean-Luc Walet, graphiste de Charlie lui aussi miraculé de cet attentat, est le maquettiste du magazine de l'association.

Est-ce que cela mérite la mort ? Est-ce qu'il faut se réjouir du sort des victimes ? André Viard ne semble pas en être peiné. Pour lui, Charlie est dans le camp des ennemis, donc ce qui arrive à Charlie est bon pour son camp. Respect des vies massacrées ? Aucune importance. Respect de la liberté d'opinion ? Et puis quoi encore, la seule opinion qui vaut est la sienne. Aux yeux de Viard, seul compte le fait que Charlie a toujours été anticorrida donc est violent puisque, à ses yeux, tous ceux qui détestent qu'on massacre des taureaux sont violents, seuls ceux qui commettent ces massacres sont gentils. Ce qui lui fait, en effet, un point commun idéologique avec les meurtriers,

pour lesquels il manifeste une complaisance

André Viard n'en finit pas d'accumuler les propos abjects sur quiconque s'oppose à sa passion maladive pour la tauromachie. Il y a un an, il comparait les anti-corridas à des nazis qui veulent exterminer les pauvres aficionados assimilés à des porteurs d'étoile jaune persécutés, quitte à basculer dans un antisémitisme abject quelques jours plus tard lorsqu'Arno Klarsfled (anti-corrida) lui a dit son indignation. En 2011, il avait également écrit des mots orduriers sur Simone Veil (anti-corrida) comparée à une tueuse de masses avec sa loi sur l'IVG. Il n'en finit pas de vomir sur tout ce qui peut venir de nos rangs, quitte à se retrouver aux côtés des pires ordures de la planète si cela lui permet d'alimenter son propos.

Et le voilà qui crache encore sa bile, cette fois sur des morts avant même leurs obsèques, seul contre tous ceux qui font bloc avec les victimes, avec le symbole que leur exécution représente, avec la France qui se sent unie audelà de la plupart des clivages, avec la défense de la liberté outragée au-delà de toutes frontières. Même ceux de son camp en déroute le lâchent, effarés par ses délires écœurants de sectarisme, de haine et de bêtise. Lui qui traite si facilement ceux qu'il n'aime pas de terroristes ou d'intégristes, le voilà qui reprend à son compte leur rhétorique toxique.

Il doit aimer ce rôle de personnage odieux et détesté. Il l'est.

> ROGER LAHANA Vice-président du CRAC Europe

Pau et Montpellier Des réunions en vue d'organiser les actions anti-corrida 2015

Le CRAC Europe a organisé début **2015** deux réunions d'information ouvertes à tous les militants anti-corrida qui souhaitaient s'y rendre. La première a eu lieu à Pau le 31 janvier et la seconde le 7 février à Montpellier. Elles ont réuni en tout 130 personnes. Le but de ces réunions était de proposer de mettre tous nos efforts en commun pour qu'il y ait en 2015 des actions anti-corrida pacifiques dans toutes les communes où des séances de torture auront lieu. Il serait contreproductif de se « concurrencer » sur certaines communes et d'en laisser d'autres sans aucune présence anti-corrida. Il suffit pour cela que nous communiquions entre nous – du moins tous ceux qui le souhaitent - les lieux où nous prévoyons d'agir les uns et les autres afin d'éviter les doublons et de couvrir au mieux l'ensemble des communes de sang.

Afin de corriger certaines rumeurs sans fondement qui ont aussitôt circulé sur Facebook et surtout de décrire ce qui s'est vraiment dit lors de ces deux réunions, précisons les points suivants:

— ce n'est pas le CRAC qui prétend vouloir être partout en 2015, c'est l'ensemble de tous ceux qui veulent organiser des actions anticorrida, avec ou sans le CRAC, avec ou sans déclaration, avec ou sans une autre association pour organiser ces actions.

— le CRAC n'a absolument rien voulu imposer à qui que ce soit lors de ces réunions, mais seulement proposer une stratégie globale pour couvrir au mieux les 67 villes de sang. Chacun reste libre d'agir à sa guise, c'est une évidence. Des personnes présentes à ces réunions ont estimé que les propositions faites sont utiles et vont les mettre en application lors de la temporada 2015. D'autres n'ont peut-être pas été convaincues, c'est leur droit. D'autres encore qui n'étaient pas présentes feront également ce qu'elles ont envie de faire sans avoir à consulter qui que ce soit, c'est aussi une évidence mais qu'il semble utile de souligner au vu de ce qui circule sur Facebook.

— le CRAC a proposé (pas imposé) que le plus grand nombre possible d'actions anticorrida soient déclarées, ceci afin d'éviter que les amendes pleuvent sur les militants (60 euros par personne interpellée à Dax en septembre 2014, plusieurs milliers d'euros d'amende par personne poursuivie en justice à la suite de l'action non déclarée de Rion-des-Landes en novembre 2013 et probablement des amendes plus lourdes en 2015 pour ceux qui seront considérés comme des récidivistes). La déclaration permet de se mettre à l'abri de ces amendes puisque l'action se déroule alors dans un cadre légal. Des conseils pratiques ont été donnés aux personnes présentes aux deux réunions pour gérer sans risque la responsabilité d'actions déclarées.

Cela étant dit, rien n'empêche les personnes ou les associations qui préfèrent organiser des actions non déclarées de le faire. avec les risques juridiques donc financiers que cela comporte.

Le CRAC s'engage à soutenir juridiquement les responsables d'actions déclarées s'ils devaient subir des poursuites judiciaires malgré la mise en œuvre des conseils pratiques décrits lors des deux réunions. De même, tous les arrêtés municipaux qui seront émis pour tenter de gêner des manifestations déclarées seront examinés et éventuellement poursuivis en justice par nos avocats s'ils sont abusifs. En revanche, le CRAC ne pourra pas soutenir juridiquement les militants participant à des actions non déclarées.

Enfin, diverses idées pratiques ont été échangées afin d'organiser des mobilisations de taille imprévisible pour les personnes qui suivent tout ce qui se dit sur Facebook (aficionados et renseignements territoriaux).

Déjà une quarantaine de dates d'actions, déclarées ou pas, ont été annoncées par les participants aux deux réunions. D'autres suivront. Il s'agit aussi bien d'actions organisées par des associations que par des citoyens, ainsi que par des collaborations entre associations et citoyens. La plupart de ces actions seront déclarées, les autres sont prévues pour rester non déclarées. Toutes les dates des actions déclarées seront rendues publiques par le CRAC dès qu'elles auront été confirmées. Parmi celles qui sont prévues comme non déclarées, les dates ne seront rendues publiques par le CRAC que lorsque les organisateurs concernés le décideront.

Un rappel général: seules les informations diffusées sur les pages officielles du CRAC sont considérées comme exactes par le CRAC. En cas de doute ou de source extérieure au CRAC, merci de nous consulter directement pour connaître notre position.



Paul Watson et son épouse soutiennent le CRAC Europe

La plaidoirie du bâtonnier Dufranc

Le 13 janvier 2015, se tenait à Pau le procès en appel de Jean-Pierre Garriques, cité pour injures par le club taurin de Rion et onze particuliers. Détail agréable avant d'entrer dans le vif du sujet, Pau n'étant pas une ville tauromachique, aucune barrière ni aucun déploiement de dizaines de CRS ne mettaient le tribunal en état de siège, comme à Dax. Le personnel était même souriant pour nous accueillir, nous pouvions garder nos téléphones sur nous, bref nous étions considérés comme des citoyens normaux, ce qui faisait vraiment plaisir.

La présidente du tribunal a rappelé les faits et a donné la parole au bâtonnier Dufranc qui représentait les aficionados ayant porté plainte. Il nous a tous replongés aussitôt dans l'ambiance paranoïaque délirante à laquelle nous sommes constamment confrontés avec ceux qui osent s'appeler des « taurins » alors qu'ils ont pour unique obsession de torturer et de tuer des taureaux.

Un point de droit très important pour comprendre la suite: lorsque quelqu'un traite certaines personnes de termes désagréables, il y a deux façons de les qualifier juridiquement: soit il s'agit d'injures, soit de diffamation. Une injure est une expression négative sans justification précise (par exemple, traiter quelqu'un de sale con). Une diffamation vise des faits précis attribués à des personnes identifiées ou clairement identifiables (par exemple: traiter de sadique quelqu'un qui aime voir des spectacles de torture). Une injure est condamnable dès lors qu'elle est considérée comme telle. Une diffamation n'est condamnable que si les faits et les personnes visés sont contraires à la réalité objective (c'est ce qu'on appelle l'exception de vérité).

Une diffamation peut donc être débattue sur la base d'arguments factuels, alors qu'une



injure ne le peut pas. C'est bien pour cette raison que les plaignants ont choisi de poursuivre Jean-Pierre Garrigues pour injures et non pour diffamation: pour éviter tout débat sur la nature sadique, perverse, barbare de la corrida qui est clairement définie comme « sévices graves et actes de cruauté envers des animaux » par le Code pénal - ce qui veut dire que ceux qui y assistent ou la pratiquent sont objectivement des sadiques, des pervers et des barbares. Point supplémentaire: si quelqu'un est poursuivi pour injures et qu'on peut démontrer qu'il s'agit en fait de diffamation (ou l'inverse), il est automatiquement

Aussi maître Dufranc a-t-il tout fait pour tenter de convaincre la cour qu'il s'agissait d'injures et non de diffamation, alors que notre avocat, maître Scherrer, a tout fait pour

démontrer qu'il s'agissait de termes relevant de la diffamation et donc que Jean-Pierre

Pour se faire, Dufranc a développé l'idée que, puisque la corrida était autorisée par la loi, reconnue comme constitutionnelle et inscrite au PCI, elle ne pouvait pas relever de « sévices graves et d'actes de cruauté », quoi qu'en dise le seul article du Code pénal qui la caractérise pourtant comme telle (ce n'est pas parce qu'il la dépénalise dans certains départements qu'elle change de définition pour autant).

et indécente: nous prenions « des braves gens en otages », nous les prenions « pour cible », nos actions n'étaient rien moins que « du terrorisme » (intellectuel ajoutait-il), voire « un attentat » contre les arènes de Rion (un fait sans aucun rapport avec le dossier jugé et commis par des inconnus non identifiés, mais arrivé à ce stade, plus aucun amalgame ne lui posait de problème).

Pour le bâtonnier Dufranc, faire une manifestation non déclarée est donc comparable en gravité à massacrer des gens à la kalachnikov dans un journal ou un supermarché. Traiter des amateurs de spectacles sanglants de sadiques est aussi violent que de les abattre à bout pourtant. Dégrader une porte d'arène à une autre date et par d'autres personnes que le cas jugé hier relevait d'un attentat aussi grave qu'une bombe dans un métro aux heures de pointe.

La plaidoirie de maître Scherrer a été

Garrigues devait être relaxé.

Dans un très long développement, Dufranc a surutilisé une sémantique abjecte « de vrai terrorisme puisque la manifestation n'avait pas été déclarée ». Il y avait eu de plus

Hommage

remarquable en tous points. Il a d'abord

souligné qu'il ne s'agissait pas d'une comparution pour terrorisme ou pour violence. Il

a ensuite démontré en quelques mots irréfu-

tables qu'il y avait bien une qualification de

diffamation (et non d'injures), les faits mis en cause étant extrêmement précis (assister à

une corrida) et les personnes visées parfaite-

ment identifiables (puisqu'elles s'étaient sen-

ties directement et personnellement visées en

le citant à comparaître). Il a conclu sur cette

phrase de Pythagore, citée par la magistrate

Marie-Liesse Guinamant dans un article paru

dans la Semaine juridique en 2013: « Tant

que les hommes massacreront les bêtes, ils

s'entre-tueront ». Une évidence qui résonne

lugubrement dans les esprits au vu des crimes

mots. Il a redit que l'accusation de terrorisme

était absolument intolérable. Il a répondu

au fait que Dufranc voyait dans ce procès et

d'autres un prétexte pour avoir une tribune

alors que c'était lui qui était attaqué et qu'il

n'avait pas choisi d'être là. S'il y avait tribune,

elle avait pour source les taurins, pas les

anti-corrida. Il a relevé qu'un torero serait

condamné à 30 000 € d'amende et 2 ans de

prison s'il exerçait son métier hors de la zone

tauromachique et qu'il ne s'agissait donc pas

d'une activité anodine. Il a souligné que trois

PPL étaient déposées pour obtenir l'abolition

de la corrida et que déjà cent députés avaient

fait connaître leur position abolitionniste. Il a

exprimé le fait qu'il nous était insupportable

de voir des parents emmener leurs enfants

assister à des spectacles de torture et que

cela était condamné par l'immense majorité

des psychiatres et psychologues. Quant à la

violence, oui, elle est réelle mais c'est contre

nous qu'elle s'exerce puisque nous sommes

les uniques victimes depuis des années. Il a

conclu en déclarant que la corrida est une

réminiscence des jeux du cirque et que nous

ferons tout pour la faire disparaître par la voie

ira en cassation.

Luce Lapin,

survivante de

Charlie Hebdo

Handle Aux associations de pro-

tection animale qui se font parfois

traiter de «terroristes» (je pense entre

autres au CRAC Europe), répondez que

Luce Lapin, qui était dans les locaux de

son journal, «Charlie Hebdo», le jour de

l'attentat et qui est survivante, se fera un

plaisir d'expliquer ce que sont vraiment

des... terroristes. J'espère que ceux qui

osent employer de tels qualificatifs se

rendront ainsi enfin compte de la vio-

lence et de l'indécence de leurs propos.

25 JANVIER 2015, VIC-

FEZENSAC

Jean-Pierre Garrigues a été condamné et

Jean-Pierre Garrigues a eu les derniers

atroces commis début janvier.

Deux textes de **Gilles Marchal**

Gilles Marchal est un auteur-compositeur-interprète, récemment disparu. Signataire du manifeste du CRAC, il a écrit plusieurs textes sur la corrida dont les deux qui suivent nous ont été transmis par sa fille Marianne, déléguée Île-de-France, qui les a reçus de

Un combat à la loyale

La corrida n'est pas si ancienne dans qui tend à prouver, que dès le combat fini, notre histoire, elle date de la moitié du xvIIIe siècle. Il est curieux de constater l'espace à des jeux brutaux et à des pratiques barbares.

Je n'apprécie pas particulièrement les courses de taureaux, sauf pour espérer, comme une grande partie du public, que le fauve poursuive le « faisan vénéré » avec la ferme intention de lui fabriquer un second trou de balle. Alors, sous les ôôôôôô éberlués de la foule crétinisée, le pantin exécuterait un soleil, avant de s'écraser comme une bouse de bovidé, sur le sable souillé

Ce supplément est malheureusement trop rare, tant les précautions sont prises pour protéger le faisan et abattre le tau-

Je vois aussi ce rang de vieillards, abrutis par la clique aux cuivres criards qui agite mollement les mouchoirs trop rarement orange (l'indulto), en accordant une oreille ou deux à l'infatué petit personnage qui tourne courageusement le dos à la bête, morte de souffrance et d'épuisement.

Tiens-toi droit, connard, les fesses en arrière, la queue rembourrée de coton hydrophile (de pute) et toi, populace pour faire plaisir au mouchoir fripé du odieuse, qui pue la sueur et la frite, salue président, il faut espérer que le postulant ton héros, lève ton pouce à la romaine, ce se raréfiera. Quoique...

les hommes libres faisaient du stop.

Il faut revoir les règles de la corrida. que le Siècle des Lumières a donné de Plutôt que de la supprimer sans aucune chance d'y parvenir, pourquoi ne pas instaurer la corrida halal. Je n'y vois que des

> Terminé le défilé de bimbeloteries, les chevaux, picadors, les peones, les banderilles et le sable sur l'arène remplacé par du ciment. Apparaîtrait alors le futur héros, engoncé dans son arbre de Noël, muni d'un seul couteau et chaussé de patins à roulettes pour mieux esquiver.

> Aaaah quelle allure. Plus de muleta (de toute façon le taureau s'en tape, il ne distingue pas les couleurs). Et hop, on lâche la bête et c'est parti! Le jeu consiste à égorger le taureau sans préalable. Un combat royal halal à la loyale (faut le dire vite). Évidemment, il y a peu de chances que le matador réussisse dans cette entreprise hasardeuse, mais équitable.

> Enfin, après le combat, le train d'arrastre, un attelage de deux mules, serait chargé d'évacuer la dépouille de l'un ou

> Des taureaux, il y en aura toujours, mais des cons, capables d'aller se faire éventrer sur l'autel de Sainte Blandine,

Des lunettes pour le taureau

Excellente nouvelle. Alain Afflelou, nouveau bienfaiteur des torils, a décidé de mettre fin à cette intolérable barbarie qui consiste à accorder au pantin de service une ou les deux oreilles de la bête.

Ce geste, que je qualifierai de sportif, ne changera rien quant au sort de la bête ensanglantée, titubant d'épuisement et prostituée face à un public plus ignare qu'ignoble, mais ce geste commercial est tout de même une avancée.

Alain Afflelou, très « à cheval » sur son image, s'est aperçu que l'acuité visuelle du taureau était plus faible que celle de la plupart des spectateurs, débiles, mais voyants, qui participent au spectacle.

Quoi de plus beau que de communiquer l'image du taureau affublé de lunettes Alain Afflelou. Avec Alain Afflelou, le « fauve » peut voir la mort

C'est beau, c'est grand, mais comment maintenir des lunettes sur un taureau sans

D'accord, vous allez me dire, n'a-n'a rien à fout'le taureau, l'a pô besoin de lunettes Alain Afflelou pisqu'il est mort. Eh oui, vous avez raison et c'est l'image de marque du lunetier qui en prend un coup. Même les taureaux tués par Alain Afflelou portent des lunettes Alain Afflelou.

Tout compte fait, je ne sais pas si c'est vendable. Faudrait lui en parler, ça irait mieux sur les serpents. Les touristes sont déjà assez cons pour s'extasier devant un cobra qui danse au son du flutiau d'un charmeur de serpents qui pue des pieds, alors que comme le ventre affamé, le serpent n'a pas d'oreilles. Rendez-vous compte le coup de pub: même le serpent à lunettes porte des lunettes Alain Afflelou.

Elle est pas belle la vue!

Une activité illégale mais dépénalisée

L'article 521-1 du Code pénal, section Crimes et Délits, dispose en son alinéa premier que « le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende ».

L'alinéa 7 (anciennement alinéa 3) de ce même article 521-1 du Code pénal dispose que « les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux courses de taureaux lorsqu'une tradition locale ininterrompue peut être établie ».

Ainsi, la corrida est caractérisée par le Code pénal comme étant illégale et relevant d'un délit réprimé partout sur le territoire national, à l'exception de onze départements du sud du pays où ce délit est exempté de peine. D'un point de vue juridique, il s'agit d'une immunité, au même titre que celles dont jouissent les députés ou le président de la République, sauf que pour eux, l'immunité tombe quand ils perdent leur mandat.

Parallèlement, la même exception est posée s'agissant de l'exercice volontaire de mauvais traitements sans nécessité, article R. 654-1, et lorsque la mort est donnée volontairement sans nécessité, article R. 655-1.

BULLETIN N° 19 - JUIN 2015 - LES EMPÊCHEURS DE TORTURER EN ROND 9



Le 7 avril 2015 s'est tenu à Tarbes

le procès en première instance de la manifestation anti-corrida de Maubourguet. Alors qu'il s'agissait d'une action citoyenne, seul Jean-Pierre Garrigues était poursuivi, à titre personnel. C'est d'ailleurs la première curiosité de cette nouvelle attaque menée par le lobby taurin: le président du CRAC Europe est poursuivi mais le CRAC Europe ne l'est pas. Pourtant c'est bien en tant que président de cette association que Jean-Pierre Garrigues a été désigné comme coupable d'office à l'issue de sa garde à vue le 23 août 2014, après avoir été plaqué au sol par des CRS parce qu'il tenait un mégaphone.

Côté parties civiles, se trouvaient sans surprise la mairie de Maubourguet et son club taurin, représentés par les duettistes habituels de la cause aficionada dans le sudouest, le bâtonnier Michel Dufranc et l'avocat Guillaume François, en plein remake du procès de Rion-des-Landes. Avec eux, pour les plaidoiries, on n'est jamais déçu.

Avec leur sens bien connu de la mesure et de la subtilité, ils nous ont comparés « aux talibans qui ont détruit les bouddhas de Mossoul pour faire disparaître une culture minoritaire » (à Mossoul? Des bouddhas? Ce n'est pas plutôt à Bamiyan?), ce qui était de toute évidence la même chose que les anti-corrida qui veulent mettre fin à cette « culture minoritaire » (c'est Maître François qui le dit) qu'est la tauromachie dans le sud de la France. Ils nous ont bien entendu traités de « terroristes » et ont considéré que sauter dans une arène avec des sifflets n'était rien moins qu'un « attentat » (ils ont dû apprendre à lire sur le site de Terres Taurines). Quant



Procès de Maubourguet Dernières cartouches pour les minoritaires



aux coups reçus par les militants, c'était l'inévitable conséquence de leur provocation, d'autant que leur motivation à se faire frapper à coups de barres de fer, de pieds et de poings pour terminer aux urgences était de pouvoir ensuite « se victimiser ». Bien entendu, le but de Jean-Pierre Garrigues en ayant ce énième procès était de « s'offrir une tribune médiatique » (tout juste s'ils ne disaient pas que c'était lui qui avait lancé des poursuites contre

Voici pour les grandes lignes. Quelques échanges ont réussi à nous faire rire malgré les circonstances.

Maître François a demandé d'un air inquisiteur à Jean-Pierre Garrigues de justifier pourquoi il était rasé et portait une casquette le jour de l'action. Ce dernier a répondu qu'il lui arrivait en effet de se raser et même de porter des casquettes, comme cela est visible sur les centaines de photos prises lors des manifestations d'Alès. La présidente a convenu que porter une casquette au mois d'août ne relevait pas d'une volonté de se grimer. C'est dire si les débats volaient haut. Se raser et porter une casquette reste donc légal.

Maître Dufranc a révélé le fond de sa pensée en lançant que peu importait s'il avait organisé ou pas cette action en amont - en effet, un événement Facebook avait été créé des mois auparavant par des personnes que les gendarmes n'ont jamais cherché à identifier pour appeler à manifester à Maubourguet sous forme d'action citoyenne. Ce qui comp-

tait, c'était qu'il avait mené « la sédition » (rien moins) avec son mégaphone, ce qui faisait de lui de facto l'unique organisateur, surtout qu'il avait aussi un sifflet « avec lequel il donnait des ordres ». L'illustre bâtonnier aurait-il gardé un souvenir douloureux d'une scolarité difficile? Toujours est-il qu'il a répété ce point à plusieurs reprises de façon obsessionnelle.

Une absence totale de preuves

Venons-en aux aveux, non pas ceux du prévenu qui a maintenu sa position de bout en bout (à savoir qu'on a beau être président d'association, voire ingénieur et enseignant, on n'en reste pas moins un citoyen), mais justement du bâtonnier Dufranc: « Depuis que toutes ces fêtes vivent sous la menace permanente d'une attaque, il faut mettre en place des dispositifs très lourds pour permettre leur déroulement » - barrières louées à un prix conséquent, déploiement démesuré de forces de l'ordre, tout cela « est lourd et pesant ». Et soudain, ce scoop terrassant: « Les militants veulent décourager les spectateurs ». Ciel, Maître Dufranc nous a percés à jour: les militants anti-corrida sont, tenez-vous bien, contre la corrida. Ça, c'est la révélation du siècle...

Passons à la plaidoirie de Maître Scherrer, du cabinet Phung. Il a confirmé en une seule phrase que le but de ce procès n'était pas de débattre si on était pour ou contre la corrida, comme l'avait affirmé le duo Dufranc-François tout en passant chacun vingt minutes à ne parler que de ça. Ce débat-là, c'est au Parlement qu'il devra se tenir, tôt ou tard.

Il a ensuite démonté un par un tous les chefs d'accusation et mis en évidence l'absence totale de tout début de preuve factuelle à l'encontre de Jean-Pierre Garrigues. Un SMS d'une journaliste le soir de l'action? Rien de surprenant qu'un président d'association en reçoive un, il connaît en effet quelques journalistes. Il y avait d'ailleurs six ou sept autres présidents ou responsables d'autres associations sur place qui ont reçu ou envoyé des SMS de même nature, même si aucun d'entre eux n'a été mis en garde à vue. Le mégaphone? Il n'avait été utilisé que hors des arènes et même hors du périmètre interdit. Le CRAC avait relayé l'action citovenne de Maubourguet sur son site? Oui, celle-là et 44 autres tout au long de l'année, toutes sans rapport avec le CRAC comme spécifié très clairement sur le site. L'entrave à la liberté du travail? La jurisprudence constante est qu'il n'y a entrave que s'il y a annulation et non simple retard. Les barrières déplacées? Pas par Jean-Pierre Garrigues, selon le PV des policiers présents.

Maître Scherrer a ajouté: « Un faisceau d'indices n'est pas une preuve et ne peut pas être retenu pour ce type de chefs d'accusation ». Et il a demandé la relaxe.

La parole a finalement été donnée à Jean-Pierre Garrigues, qui a dénoncé l'acharnement judiciaire dont il est frappé depuis des mois. Il a relevé les approximations et amalgames de Maître Dufranc qui lui attribuait toutes les actions anti-corrida de l'année écoulée ou presque - non, ce n'était pas le CRAC à Mimizan, non, il n'avait pas été condamné pour Rodilhan et non, il n'a jamais mis les pieds à La Brède, une commune où a eu lieu une action citoyenne en 2014. Cette dernière question lui a été posée par une brigadière d'Alès qui l'a convoqué récemment, forcément parce que quelqu'un qui en a le pouvoir le lui a demandé. Au fait, c'est qui le maire de La Brède? Le bâtonnier Dufranc qui, comme Joe Dalton avec Lucky Luke, voit Jean-Pierre Garrigues partout.

Que croyez-vous qu'il arriva?

Condamnation sur presque tout: 1500 euros d'amende, 30 euros pour usage du fameux mégaphone et 2100 euros pour chacune des deux parties civiles (au lieu des 25 000 euros qu'ils espéraient en tout). Il n'y a eu relaxe que sur l'entrave. Les aficionados, qui sont donc une minorité en voie d'extinction aux dires mêmes de Maître François, n'ont plus que ces dernières miettes à quoi se raccrocher avant de disparaître définitivement du paysage.

Qu'ils en profitent bien, la fin est proche. Ce combat, c'est notre honneur de le mener. Aucun procès, aucune condamnation ne feront faiblir notre détermination.

Il a été décidé de faire appel sur les amendes obtenues par les parties civiles puisque le délit d'entrave a été relaxé. Merci aux militants venus nous soutenir.

> ROGER LAHANA Vice-président du CRAC Europe





Rien n'est pardonné

Le 13 janvier 2015, se tenait à Pau le procès en appel de Jean-Pierre Garrigues, cité pour injures par le club taurin de Rion et onze particuliers. Leur avocat, Maître Dufranc, a sur-utilisé une sémantique abjecte et indécente...

Ah le brave bâtonnier!!!

Je tremble pour ses pairs qui ne doivent pas forcément se reconnaître dans un tel personnage plus caricatural que nature. Ainsi donc, Dufranc du collier reprend l'un des arguments abjects dont André Viard est coutumier (cet ancien torero qui a peint au moins une de ses toiles avec le sang d'un des taureaux qu'il a tué de ses mains, à l'arme blanche - faut-il être sain d'esprit pour avoir une idée pareille et manquer de respect à l'animal tué pour utiliser encore le sang versé pour jouir une dernière fois de la mort infligée!), qui pourtant lui aura valu une flopée de critiques, y compris de la part de ses amis

Puisque Charlie Hebdo a toujours regroupé des personnes contre la corrida, c'est forcément le plus violent des journaux de France. Bon sang, mais c'est bien sûr! Ainsi donc, puisque Jean-Pierre Garrigues est anti-corrida, cela fait de lui un individu d'une extrême violence!

Citoyenne résolument altruiste avant tout, ces propos du bâtonnier sont à mes yeux un affront à l'intelligence et à la bonne marche du monde. Déjà en temps normal, on peut se demander comment il est possible de prôner de telles inepties, mais en ces jours de deuil des valeurs de la République, c'est pire encore!

Donnons la parole justement à ceux qui ont subi de plein fouet des actes terroristes, des vrais, de ceux qui vous laissent sur le flanc dans un bain de sang; donnons la parole à Charlie Hebdo dans lequel on peut lire sous la plume de Gérard Biard: « Une question quand même nous taraude: est-ce qu'on va enfin faire disparaître du vocabulaire politique et intellectuel le sale mot de « laïcard intégriste? » Est-ce qu'on va enfin arrêter d'inventer de savantes circonvolutions sémantiques pour qualifier pareillement les assassins et leurs victimes? »

C'est exactement ce que fait là notre bastonnier! Il tente ni plus ni moins - selon

RION DES LANDES RICH N'EST PARDONNE

une tradition solidement ancrée chez les aficionados - d'inverser les valeurs, de qualifier pareillement ceux qui massacrent et ceux qui veulent empêcher le massacre.

Et pendant ce temps, que font les véritables victimes d'attentats? Que font les journalistes de Charlie Hebdo et en particulier Luce Lapin quand elle rencontre le Président de la République au lendemain de la tragédie? Elle parle respect de la vie: anticorrida, antichasse, anticirque avec des animaux! Et à Valls? Que dit-elle? Elle parle du triste sort des taureaux. Que fait-elle dans le numéro de Charlie Hebdo qui sort juste après? Celui des survivants? Elle salue le travail du CRAC Europe (Comité Radicalement Anti Corrida) présidé justement par celui que le bâtonnier Dufranc tente de faire passer pour un affreux terroriste: Jean-Pierre Garrigues.

Honte au triste juriste. Honneur à Jean-Pierre Garrigues qui défend les seules valeurs dignes de ce monde: l'altruisme envers tous les êtres sensibles sans exception.

STÉPHANIE LAHANA

Une nouvelle fois Nîmes la Honte

>> Vincent, militant pacifiste,

avait subi en octobre 2014 une garde à vue de 20 heures suite à la manifestation citoyenne de Bouillargues qui dénonçait le massacre de veaux lors d'une novillada. Il était suspecté d'avoir molesté un gendarme en civil qui prenait des photos des militants. Aucune preuve de cette agression supposée. Le gendarme « victime » avait même décrit des vêtements que ne portait pas Vincent. Ce gendarme censé prendre des photos n'en a présenté aucune aujourd'hui jeudi 19 février devant le tribunal de Nîmes. C'est pourtant son métier de prendre des photos. Il n'a même pas pris en photos ses agresseurs?



Dans la loi française, le doute est censé bénéficier au suspect. Le 18 février 2015 à Nîmes, cetait la parole de l'un contre la parole de l'autre. Cela a suffi pour que le militant soit condamné à deux mois de prison avec sursis, 200 euros d'amende et 500 euros de dommages et intérêts.

Au fait, et les 30 aficionados identifiés qui ont agressé, tabassé, pratiqué des attouchements sexuels, torturé et menacé de mort des militants pacifistes dans les arènes de Rodilhan le 8 octobre 2011, c'est pour quand le procès? Cela fait 3 ans et demi... Nous sommes définitivement en dictature tauromachique et le vent de la révolte doit souffler. Le 18 février au tribunal de Nîmes, Roger Lahana et Jean-Pierre Garrigues, respectivement vice-président et président du CRAC Europe étaient présents pour soutenir ce militant courageux, accompagnés de l'une de nos avocates, Me Françoise Delran, qui a brillamment défendu Vincent. Dans un système juste, normal, Vincent aurait été relaxé, au bénéfice du doute. Mais nous étions à Nîmes. Que cette décision inique, condamner sans preuve, renforce notre détermination à toutes et à tous. Pas de corrida, pas de novillada, pas de séance de torture, sans une réaction abolitionniste

Tous unis pour en finir avec la barbarie des arènes!

Desperately seeking Lea

La venue de Léa Vicens à Paris a failli avoir lieu. Invitée par un club taurin parisien, la rejoneadora devait être la vedette - annoncée et attendue - d'une réunion organisée par le « Ruedo Newton », mardi 24 février, dans les locaux parisiens de la société Ricard...

Ce n'est un secret pour personne que cette visite parisienne a suscité pas mal de remous, Vicens allant jusqu'à traiter les anticorrida de « terroristes » sur son compte Twitter.

Las! La venue annoncée n'a pas eu lieu. Une déduction rapide pourrait mener à considérer que cette désaffection serait due à la crainte de devoir - en terre parisienne - être immergée dans un milieu beaucoup plus hostile que ne le sont les arènes et cercles tauromachiques où la tueuse de taureaux a ses habitudes...

Mais en fait, c'est une tout autre raison qui est en cause: Madame Vicens a un gros souci d'agenda. Elle l'avait même probablement égaré lorsqu'elle a accepté l'invitation des aficionadeaux de taureaux parisiens. Depuis, elle l'a retrouvé et s'est aperçue, ô surprise, qu'en fait elle était déjà prise, pour une corrida... Ouh la la, ça tombe vraiment mal...

Une corrida? Mais, direz-vous peut-être si vous suivez l'actualité de cette dame, elle n'est annoncée pour aucune corrida de rejon pendant ces jours normalement destinés à sa visite parisienne! Bah oui. Manque de pot encore, en fait c'est une « corrida privée »! C'est pour ça! Pfiou... Un vrai concours de circonstances.

Du coup on se dit que ça va s'arranger. Il y a peut-être moyen de faire un aller-retour rapide. Mais non! Comble de malchance! C'est trop loin: en Andalousie! Quand le sort

Heureusement les aficionadeaux sont informés. Le club taurin a fait un communiqué. En fait non, enfin si. Bref: sur son site il n'a rien dit. Il y a bien un communiqué, mais perdu sur une page du site « corridafrance »... Sont un peu bêtas les dirigeants du « Ruedo Newton » non? Ils annoncent la venue de Vicens en gros sur leur site, mais oublient d'y préciser que c'est annulé! Quand on vous dit que le sort s'acharne...

Moi, mardi, en fin d'après-midi, j'étais justement du côté du local de réunion du club taurin. Ça tombe bien: je travaille à proximité! Le bol...

Du coup, je me suis installé confortablement, au chaud, avec une vue imprenable sur la porte d'entrée. C'est pratique d'être parisien, ça aide à trouver des plans confortables pour contempler le spectacle. Mais quel spectacle alors?

Le curieux spectacle de la rue Newton un soir de venue-de-léa-vicens-qui-peut-pasvenir: des policiers en civils cherchant vainement une manifestation anticorrida et qui repartent bredouilles après avoir interrogé



tous les gens du quartier (ou presque...). Un responsable (du club taurin? de Ricard?) à la recherche des messieurs de la police et qui demande gentiment à bibi si c'est bien lui et les gens avec qui il est en train d'aimablement converser les messieurs de la police... Bah non. « C'est pas nous mon cher ami. »

Et enfin, « last but not least », un défilé d'aficionadeaux visiblement non informés de l'absence de Vicens et qui devant une porte fermée ont tous un curieux comportement: en premier j'essaie de pousser la porte (c'est fermé). Du coup je tire (c'est toujours fermé). Alors j'appuie sur tous les boutons de l'interphone (ça marche pas, il se passe rien). Du coup je vérifie mon téléphone au cas où j'aurais un message (que dalle...). Enfin je tapote mon smartphone afin de retrouver sur le site l'adresse et l'horaire au cas où je me serais trompé (bah non. C'est bien là. Mince alors...). Quelle déception...

Un coup de chapeau quand même à ce monsieur d'un certain âge, aficionadeau de taureau, qui a gentiment expliqué à une amie s'étant présentée à lui comme admiratrice de Léa Vicens, qu'il avait bien reçu un SMS d'annulation quelques heures plus tôt, mais qu'il était quand même venu pour dire aux autres personnes que ce n'était pas la peine de rester à attendre et que tout était annulé. Sympa!

Heureusement, Léa a dit qu'elle viendra quand même. Si si. Quand les poules auront des d... Heu non. À l'automne prochain. C'est pas demain. D'ici là peut-être pourraitelle envisager un stage « gestion du temps et maîtrise de mon agenda »... Moi, je dis ça, je dis rien. J'étais tranquillement installé pour regarder ce curieux spectacle. Mais nos amis aficionadeaux parisiens qui restaient là, devant une porte fermée et un local éteint, ça fait mal au cœur...

> FRANCIS ALLOUCHERY Secrétaire de la FLAC



Amendement contre les subventions européennes de l'élevage de taureaux dits de corrida

Résultats du vote du 22 octobre 2014

se sont prononcés sur l'amendement visant à exclure les taureaux de corrida des subventions européennes de la PAC. Le CRAC Europe a soutenu cet amendement depuis son adoption le 4 septembre 2014 par la Commission ENVI (environnement, santé publique et sécurité alimentaire) et son rejet par la Commission des budgets le 29 septembre, jusqu'au vote le 22 octobre à Strasbourg, où nous étions venus encourager Bas Eickhout. L'amendement a été rejeté, mais ce vote constitue un tournant dans la lutte contre la corrida au niveau européen.

Bas Eickhout avait tenu à ce que son amendement fasse l'objet d'un vote, non cette fois à main levée, mais par appel nominal, afin que l'on sache exactement « qui, de chaque député européen, soutient ou non cette pratique sanguinaire d'un autre temps ».

Nous avons ainsi obtenu une base de données qui nous permet d'analyser les résultats par groupe politique européen, par parti politique national, par région et par pays. Nous vous présentons donc ci-après notre analyse et nos conclusions. En vous rendant sur notre site, vous trouverez notre base de données organisée par groupes politiques et par pays.

Analyse des résultats du vote du 22 octobre 2014

Les résultats du vote sont historiques : jamais encore le nombre d'eurodéputés

Le 22 octobre, les eurodéputés favorables n'avait encore dépassé celui des

Après corrections de vote, le résultat final est : 332 voix pour,

61 abstentions, 298 contre.

60 eurodéputés étaient absents ou n'ont pas voté.

Il fallait 376 votes en faveur de l'amendement afin d'obtenir la majorité qualifiée. L'amendement passera l'an prochain si 44 eurodéputés supplémentaires votent pour, soit seulement 6 % des eurodéputés ou un peu plus d'un tiers de ceux qui se sont abstenus, étaient absents ou n'ont pas voté. Qui pourraient être ces 44 députés européens ? De quel pays, de quelle fraction pourraientils venir? Nous allons essayer d'y répondre. Pour ce faire, il nous faut d'abord analyser les résultats par pays et par fraction.

I – RÉSULTATS PAR GROUPES **POLITIQUES**

L'amendement pour la suppression des subventions aux élevages de taureaux de corrida a été déposé par Bas Eickhout et les Verts/ ALE. Ce groupe politique représente avec ses 50 eurodéputés seulement 6,7 % des sièges au Parlement européen. En face, les groupes

politiques PPE et S & D majoritaires avec 411 sièges (220 et 191 respectivement), soit 55 % du Parlement européen, avaient donné pour consigne de rejeter l'amendement. Bas Eickhout pouvait-il, tel David contre Goliath, gagner? Logiquement non: si tous les eurodéputés avaient voté et suivi la consigne de vote, l'amendement aurait dû être rejeté par 55 % de voix contre. Mais ce n'est pas ce qui s'est passé. Seulement 40 % des eurodéputés se sont exprimés contre.

a) Suivi des consignes de vote

Une première explication est que les consignes de vote n'ont pas toujours été suivies. Environ 3 eurodéputés sur 4 ont voté en conformité avec la consigne de vote, soit une moyenne de 77 % d'eurodéputés loyaux, tous groupes politiques confondus. Si on applique ce pourcentage moyen à la part de PPE et S & D (55 %), on obtient un résultat théorique de 42 %, très proche des 40 % réellement

Dans les faits, la loyauté n'a pas été la même chez les groupes politiques soutenant et rejetant l'amendement. Les 2/3 seulement des groupes défavorables ont suivi la consigne de vote, soit 275 des 411 eurodéputés PPE et S & D (67 %). Les S & D ont davantage pris leurs distances, avec seulement 58 % de voix défavorables grâce notamment aux 20 eurodéputés S & D britanniques du Parti travailliste qui ont tous sans exception voté pour l'amendement. Mais même les eurodéputés PPE se situent en dessous de la moyenne de 77 % avec exactement 3 eurodéputés sur 4 suivant la consigne de vote (75 %).

b) Des alliés loyaux

Le groupe des Verts/ALE s'est entouré de partenaires solides. Il ne détient que 6,7 % des sièges, mais avec les groupes politiques ADLE, CRE, ELDD et GUE/NGL, il a formé une alliance représentant avec 288 sièges plus du tiers du Parlement européen, soit 38 %. Or, la loyauté des défenseurs de l'amendement a été supérieure à celle des opposants. Ils sont en moyenne 80 % à avoir suivi la consigne de vote. Les Verts/ALE ont été les plus soudés avec 94 % de suffrages, suivis du groupe ELDD dont 90 % ont voté pour – notamment le parti britannique UKIP et le parti italien Mouvement 5 étoiles - et des groupes CRE (79 %) et GUE/NGL (77 %). Le résultat le plus décevant provient du groupe ADLE, qui n'a suivi la consigne de vote qu'à 64 %. Cela ne provient pas tant du fait qu'ils ont voté contre - seulement 5 eurodéputés défavorables soit 7 % -, mais que 10 eurodéputés ADLE, soit 15 %, ont choisi de voter blanc. Ces abstentionnistes proviennent de 8 pays différents, les trois pays taurins, l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg, les Pays-Bas et la République Tchèque.

c) Des opposants divisés

Alors que 11 % des eurodéputés PPE et 32 % des eurodéputés S & D ont voté pour l'amendement, contre leur groupe politique, aucun eurodéputé Verts/ALE, GUE/NGL et ELDD n'a voté contre l'amendement. Cette cohésion laisse penser que ces eurodéputés n'ont pas simplement suivi une consigne de vote. Non, ils étaient convaincus. En face, il n'y a que les eurodéputés aficionados qui puissent être aussi fermes dans leur position. Mais ils ne forment pas la majorité des groupes PPE et S & D. Même si l'on considère que les eurodéputés PPE et S & D des pays taurins sont des aficionados convaincus - ce qui n'est certainement pas le cas - ils ne repré-

sentent que 19 % de la totalité de ces groupes politiques avec 79 eurodéputés sur 411 (33 en France, 31 en Espagne et 15 au Portugal). En outre, le groupe politique S & D a en son sein des partis qui ont une conviction totalement opposée à la sienne, notamment les Partis travaillistes britannique et néerlandais dont les représentants ont tous voté pour la fin des subventions. Les eurodéputés S & D belges et suédois qui ont pris part au vote ont également tous soutenu l'amendement le 22

L'énergie d'une conviction étant plus forte que la force d'inertie de la neutralité ou de l'indifférence, il est probable que des eurodéputés PPE et S & D peu informés qui ont simplement choisi d'être en phase avec leur groupe politique puissent se laisser convaincre de soutenir l'amendement l'an prochain.

II – RÉSULTATS PAR PAYS

Près de la moitié du Parlement européen - 370 eurodéputés sur un total de 751 - est constituée de députés issus de 5 pays et 6 pays ont plus de 50 eurodéputés :

Pays	Nombre de députés européens
Allemagne	96
France	74
Italie	73
Royaume-Uni	73
Espagne	54
Pologne	51

L'écart avec les pays suivants est important puisque la Roumanie - 7e pays - est représentée par 32 eurodéputés. Les 21 pays suivants ont tous moins de 30 eurodéputés.

1 - Les pays souhaitant la fin des subventions

a) Le Royaume-Uni et les Pays-Bas

Nous pouvons exclure d'office de notre



liste de « potentiels » les deux pays déjà accomplis, piliers de l'amendement de Bas Eickhout : le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

Avec 0 eurodéputé contre et environ 90 % d'eurodéputés pour, ils ont livré à eux deux plus du quart des votes positifs du Parlement

Le Royaume-Uni réalise le plus beau score avec 65 eurodéputés favorables à la fin du financement indirect de la corrida. Ce pays, qui a voté la première loi de protection animale en Europe, est le siège d'organisations très actives contre la corrida comme League Against Cruel Sports, Humane Society International UK et PETA UK. L'eurodéputé écossais Alyn Smith avait en 2013 déposé un amendement similaire, beaucoup communiqué sur le sujet et organisé une pétition. Quant à la presse britannique, elle s'est également chargée d'informer le grand public que 13,5 millions de livres sterling sont versés chaque année par le Royaume-Uni, grâce aux impôts des contribuables.

Les Pays-Bas sont le pays de Bas Eickhout, mais aussi de l'organisation anti-corrida CAS International et du parti animaliste Partij voor de Dieren de Marianne Thieme. En juillet 2013, le Parlement néerlandais avait voté à l'unanimité une motion déposée par le Partij voor de Dieren demandant au gouvernement d'œuvrer au sein de l'Union Européenne en faveur de la suppression définitive des subventions accordées aux élevages de taureaux de corrida. Ainsi, aucun eurodéputé néerlandais n'a voté contre l'amendement et 24 eurodéputés sur 26 ont voté pour.

Nous pouvons supposer que le Royaume-Uni et les Pays-Bas seront à nouveau deux solides piliers de l'amendement qui ne manquera pas d'être déposé en 2015.

b) Les pays du Nord

La Belgique, le Danemark, la Finlande et la Suède ont largement voté en faveur de l'amendement. Avec seulement 1 vote contre parmi les eurodéputés belges, danois et suédois et 2 votes contre parmi les eurodéputés finlandais, un retournement de ces pays acquis à notre cause est peu probable.

c) La République Tchèque

Seul pays d'Europe Centrale à avoir plus de 50 % d'eurodéputés favorables (52 %), la République Tchèque a donné 11 voix à l'amendement. Les 5 eurodéputés ayant voté contre sont, comme on pouvait s'y attendre, 4 PPE et 1 S & D. Parmi les 4 abstentionnistes, 1 ADLE, 1 S & D et 2 CRE qui se laisseront peut-être convaincre.

2 – Les pays abstentionnistes

L'Autriche et l'Irlande ont en commun avec le Royaume-Uni et les Pays-Bas l'absence d'eurodéputé ayant voté contre. Pourtant, l'Autriche et l'Irlande ne peuvent être considérés comme favorables à l'amendement car seulement 3 sur 18 et 4 sur 11 eurodéputés respectivement ont voté pour.

a) L'Autriche

Sur 18 eurodéputés, 15 se sont abstenus, soit 83 %. Or 10 de ces 15 eurodéputés sont membres des groupes politiques PPE ou S & D. Ils n'ont pas voulu suivre la consigne de vote de leurs groupes, sans pour autant voter pour. Deux eurodéputés (un PPE et un S & D) ont d'ailleurs corrigé leur vote après coup : ils avaient voté contre et ont finalement choisi de s'abstenir comme la majorité de leurs col-

b) L'Irlande

Elle est le seul pays du Nord à avoir un nombre aussi élevé d'abstentions, en valeur et en pourcentage. Sur 11 eurodéputés, 4 se sont abstenus. Il s'agit des 4 eurodéputés PPE qui n'ont pas suivi la consigne de vote de leur groupe. Dommage qu'ils n'aient pas choisi, comme leur compatriote Nessa Childers, eurodéputée S & D, d'être rebelle jusqu'au bout en votant pour l'amendement.

3 - Les pays en mutation

Avec 36 eurodéputés favorables, l'Italie est 2^{de} après le Royaume-Uni en nombre de votes pour, soit 49 % du total des 73 eurodéputés italiens. Ceci positionne l'Italie à la 8e place en termes de pourcentage de votes positifs.

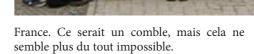
Avec 29 eurodéputés défavorables, ce pays occupe la 4^e place après l'Allemagne, la France et la Pologne en nombre de votes contre. En termes de pourcentage, elle détient la 15e place avec 40 % de rejets de l'amendement, se situant ainsi dans la moyenne européenne

L'Italie livre donc un résultat prometteur pour l'année à venir, que l'on doit d'une part au travail extraordinaire des organisations animalistes italiennes, notamment notre partenaire Animalisti Italiani. Walter Caporale et son équipe ont lancé une campagne contre les subventions européennes dès le début de l'année 2014 et distribué notamment le 31 mai 2014 à Alès de nombreux tracts en 4 langues alertant sur l'utilisation de fonds européens aux fins de l'élevage taurin. D'autre part, Bas Eickhout a reçu un soutien important du parti Mouvement 5 étoiles, dont les 17 eurodéputés ont voté pour l'amendement.

Tant Animalisti Italiani que le Mouvement 5 étoiles n'en resteront pas là. Gageons que l'Italie dépassera le seuil de 50 % d'eurodéputés favorables en 2015.

b) L'Espagne

Avec le PACMA, parti animaliste actif auprès du Parlement européen pour abolir toute pratique tauromachique de la corrida au Toro de la Vega, le parti PODEMOS en tête des sondages ayant inscrit l'abolition de la tauromachie à son programme, un nombre croissant de villes se déclarant anti-corrida, une majorité d'Espagnols contre la corrida, un nombre de spectacles en chute libre, nous commençons à croire que l'Espagne est capable d'abolir la tauromachie avant la



Au niveau européen en tout cas, l'Espagne arrive ex æquo avec la France en 5e position après le Royaume-Uni, l'Italie, l'Allemagne et les Pays-Bas en nombre de votes pour. Mais en termes de pourcentage, avec 37 % d'eurodéputés favorables, elle bat l'Allemagne et la France (31 % et 27 % respectivement) et fait mieux que la Pologne (33 %), la Roumanie (3 %), la Hongrie (19 %), le Portugal (14 %), l'Autriche (17 %) et 10 autres pays de moindre taille. Cela laisse songeur...

c) La France

Avec plusieurs organisations anti-corrida très actives, de nombreuses PPL déposées pour supprimer l'alinéa 7, une majorité de Français souhaitant l'interdiction de cette pratique, un statut juridique de l'animal discuté à l'Assemblée Nationale et un parti des Verts qui rattrape son retard sur les autres partis Verts européens en intégrant enfin les animaux dans sa notion de nature et d'environnement, la France aurait déjà aboli la corrida si un gouffre ne séparait les Français de leur gouvernement.

Au niveau européen, la France arrive ex æquo avec l'Espagne en 5e position après le Royaume-Uni, l'Italie, l'Allemagne et les Pays-Bas en nombre de votes pour. En termes de pourcentage, elle fait moins bien que l'Espagne (27 % vs. 37 %). Pour avoir le même pourcentage, il faudrait 7 eurodéputés favorables de plus qui pourraient être recrutés parmi les 9 abstentionnistes, les 4 absents/ non votants ou les 5 rebelles (2 GUE/NGL et 3 ADLE) qui ont voté contre ou blanc alors qu'ils auraient en principe dû voter pour. Ou est-ce qu'un seul des eurodéputés S & D et PPE osera voter pour l'amendement en 2015 ?

Un eurodéputé espagnol PPE a osé. Il s'appelle Francesc Gambús. Certes, il est Catalan, néanmoins il faut du courage pour supporter l'isolement au sein d'un groupe politique. Deux eurodéputés S & D sont également allés contre leur fraction en votant blanc, Javi López, membre du parti socialiste catalan et Elena Valenciano Martínez-Orozco, membre

Au Portugal aussi, deux eurodéputées S & D rebelles, Ana Lopez et Liliana Rodrigues ont voté pour l'amendement. Nuno Melo, PPE, n'a pas fait aussi bien, mais il a tout de même voté blanc.

La France saura-t-elle se hisser au niveau de l'Espagne en 2015 ?

Des eurodéputés français auront-ils le même courage politique que leurs six homologues de la péninsule ibérique, qui, quoique peu nombreux encore, ouvrent assurément

4 – Les pays ayant voté contre **l'amendement**

a) L'Allemagne

Avec 54 eurodéputés défavorables, l'Allemagne occupe la peu glorieuse 1ère place en nombre de votes contre devant la France qui détient la 2nde place. En termes de pourcentage, l'Allemagne est à la 7e place après notamment la Roumanie (81 %), la Hongrie (62 %) et la Pologne (61 %), pour ne citer que les pays les plus représentés au Parlement européen. Avec un pourcentage voisin (55 et 56 % respectivement), la France et l'Allemagne font toutes deux moins bien que l'Espagne et que le Portugal, dont seulement 48 % des eurodéputés ont voté contre.

Notre voisine a, de par sa population, le plus grand nombre de représentants au Parlement européen (96) et une majorité PPE/S & D qui a largement suivi la consigne de vote.

Sur les 34 PPE, 29 ont voté contre. 2 eurodéputés seulement se sont opposés à la consigne de vote : Dieter-Lebrecht Koch (CDU) a préféré s'abstenir et Ingeborg Grässle

Parmi les 27 S & D, une exception notable : Jo Leinen. Connu en Allemagne pour avoir été le porte-parole du Mouvement antinucléaire et du Mouvement pour la Paix dans les années 80, il est le seul de son groupe politique à avoir voté pour l'amendement.

Quelles sont les raisons avancées par les deux principaux partis allemands (CDU/CSU et SPD) ?

PPE : L'explication donnée par Markus Ferber (CSU) dans sa réponse aux emails d'anti-corrida allemands est que les subventions de la PAC soutiennent des activités agricoles et n'ont aucun rapport avec la tauromachie. Il a repris l'argument que Luis de Grandes, secrétaire général de la délégation espagnole du PPE nous a opposé dans son email du 30 septembre 2014 : « [...] les célébrations de corridas sont sans aucun lien avec les subventions que reçoivent les fermiers espagnols, puisque ces subventions sont destinées uniquement à l'activité de production. »

S & D : Voici l'explication de vote donnée par Jens Geier (SPD) au nom des eurodéputés sociaux-démocrates allemands (SPD) au sujet de la tauromachie:

« Monsieur le président, Mesdames et Messieurs! Les Verts, tout particulièrement en Allemagne, ont mené ces derniers jours une impressionnante campagne contre les subventions européennes de la corrida, notamment sur Internet. Les sociaux-démocrates d'Allemagne y sont favorables : malgré leur respect pour la vie culturelle en Espagne, leurs impôts soient utilisés de cette façon.

Mais les Verts ont donné la fausse impression que c'est là-dessus que porte la décision aujourd'hui. Les Verts proposent d'inclure une réserve dans le commentaire concernant la ligne budgétaire des paiements uniques. Contrairement à ce que les Verts exigent sur Internet, cette réserve

(CDU), plus téméraire, a corrigé par la suite ne constitue pas un « stop aux subventions européennes pour la tauromachie ». Car aucune administration au monde ne peut contrôler si un taureau qui se trouve aujourd'hui sur un pâturage quelque part dans l'Union Européenne, sera transporté demain vers une arène ou non.

> Cet amendement des Verts est par conséquent soit naïf, soit déposé dans un autre but. Il est également indiqué sur le site Internet que les Verts sauront grâce au vote nominal « qui, de chaque député européen, soutient ou non cette pratique sanguinaire d'un autre temps. » Nous, sociaux-démocrates allemands, n'acceptons pas d'être diffamés : Nous sommes contre les subventions publiques de la corrida, mais nous savons que les règles du soutien à l'agriculture européenne ne se laissent pas modifier par des lignes budgétaires. Dommage que les Verts induisent politiquement en erreur des dizaines de milliers de protecteurs des animaux engagés. »

Est-ce un authentique manque de connaissance du sujet?

Pour ce qui concerne les groupes politiques favorables à l'amendement, tous les 8 CRE ont voté pour, 6 des 8 GUE/NGL, dont Stefan Eck, président du parti animaliste Partei Mensch Umwelt Tierschutz et 12 des 13 Verts/ALE. Le 13e, Sven Giegold, qui avait officiellement soutenu la pétition et l'amendement de Bas Eickhout, est le seul à ne pas avoir donné sa voix car il était en arrêt maladie. Il n'est pas possible dans ce cas de voter ultérieurement.

54 eurodéputés ont donc voté contre, les citoyens et citoyennes ne veulent pas que 3 se sont abstenus et 9 étaient absents ou n'ont pas voté, soit un potentiel pour la seule Allemagne de 66 eurodéputés dont il nous faudrait convaincre les 2/3 pour atteindre notre objectif.

b) Les pays d'Europe Centrale

Dans le peloton de tête des 7 pays ayant voté contre, nous avons – outre l'Allemagne, la



France, l'Italie et l'Espagne – 3 pays d'Europe Centrale : la Pologne, la Roumanie et la Hongrie ont à elles trois donné aux opposants de l'amendement 70 voix supplémentaires (31, 26 et 13 respectivement). La Roumanie a autant d'eurodéputés défavorables que l'Espagne alors qu'elle a 22 eurodéputés en moins!

La Slovénie et la Slovaquie pèsent moins lourd en nombre d'eurodéputés, mais ont elles aussi un pourcentage élevé de votes défavorables (69 % et 75 % respectivement).

La raison de ces résultats décevants semble résider dans le fait que les groupes politiques défavorables PPE et S & D sont majoritaires et que les groupes favorables sont très peu représentés ou totalement absents. Il n'y a par exemple aucun eurodéputé Verts/ALE, CRE et GUE/NGL en Roumanie et aucun Verts/ ALE et GUE/NGL en Pologne.

c) Pays du Sud de l'Europe

Pour finir, notons que les 3 autres pays ayant plus de 50 % de voix contre l'amendement sont la Grèce, la Croatie et Malte (52 %, 55 % et 83 % respectivement). Avec 83 %, Malte est le pays qui détient la 1ère place en pourcentage de voix contre. Ses eurodéputés sont tous PPE ou S & D et 5 sur 6 ont voté contre. À titre de comparaison, Chypre n'a que 2 voix contre alors qu'elle a le même nombre d'eurodéputés. Mais elle a, contrairement à Malte, 2 eurodéputés GUE/NGL. On voit là encore à quel point l'appartenance à un groupe politique et la consigne de vote ont été déterminants. Les eurodéputés de la Grèce et de la Croatie ont eux aussi largement suivi les consignes de vote.

III - LES CORRECTIONS DE VOTE

Il est intéressant de constater que parmi les 13 corrections de vote, aucune n'a été faite dans le sens défavorable. Des votes contre ont été corrigés en votes pour ou blancs, et des votes blancs en pour. En revanche, aucun n'a choisi après coup d'être contre ou neutre.

Il est également intéressant de constater que les corrections de vote ont eu lieu au sein des groupes ADLE, NI, PPE et S & D. Aucun eurodéputé Verts/ALE, GUE/NGL, CRE ou ELDD n'a modifié son vote, or ce sont les groupes politiques favorables! Cela laisse penser que ces eurodéputés ont voté par conviction alors que de nombreux eurodéputés PPE et S & D ont voté - j'allais dire « par conformisme », mais le terme est peut-être un peu fort -, mais disons, pour être en conformité avec leur groupe politique. La bonne nouvelle est que, 9 eurodéputés dont 6 PPE ayant changé d'avis pour se ranger du côté des convaincus, une campagne d'information et de sensibilisation pourra sûrement convaincre quelques eurodéputés supplémentaires. Peutêtre même les 44 qui nous manquent...

Marika Marcuzzi

Déléguée CRAC Europe Allemagne Directrice de campagne « Financement européen des corridas basta!»



De gauche à droite: Damien Meslot, Franck Andrieux, Marianne Pastre, Roger Lahana, Geneviève Gaillard, Laurence Abeille, Jean-Pierre Garrigues.

Petit-déjeuner entre amis

Pour la première fois, les trois députés auteurs des PPL anti-corrida recoivent ensemble le CRAC Europe.

Le 4 mars 2015, une réunion sans précédent s'est tenue à Paris près de l'Assemblée nationale. Elle a rassemblé pour la première fois les trois députés auteurs de PPL abolitionnistes - Geneviève Gaillard (PS), Laurence Abeille (EELV) et Damien Meslot (UMP) - et une délégation du CRAC Europe, composée de Jean-Pierre Garrigues (président), Roger Lahana (vice-président), Laurence Andrieux (secrétaire), Franck Andrieux (porte-parole), Marianne Pastre (déléguée Île-de-France), Chantal Girot (déléguée Franche-Comté), ainsi que Francis Allouchery (secrétaire de la FLAC).

Cette réunion avait pour but d'informer les trois députés des progrès accomplis dans la campagne de sensibilisation des parlementaires afin de les inciter à signer l'une des PPL en vigueur, de valider la stratégie de lobbying politique poursuivie par le CRAC Europe et d'échanger sur divers autres dossiers et propositions permettant de faire avancer notre cause commune.

Un tableau du contexte particulier dans lequel se trouvent les députés abolitionnistes a permis de confirmer que les blocages principaux à la simple mise en débat du sujet des corridas dans l'hémicycle se situent aussi bien au sein des groupes parlementaires qu'au plus haut sommet de l'État.

En effet, c'est le gouvernement qui est maître de l'essentiel de l'ordre du jour à l'Assemblée et il est évident qu'avec plusieurs ministres aficionados, à commencer par le premier d'entre eux, tout est fait pour que rien ne bouge sur ce sujet.

De plus, les règles de fonctionnement des principaux groupes parlementaires varient: si à l'UMP comme chez EELV il y a liberté de vote, en revanche le règlement intérieur du groupe PS interdit de voter pour des PPL venant d'autres groupes. Ceci confirme qu'il est crucial d'avoir des PPL de partis politiques différents et non de les fusionner en une seule commune, qui se verrait rejetée a priori par le PS comme

cela a été le cas en 2010 lorsqu'une PPL commune avait été proposée par Geneviève Gaillard (PS) et Muriel Marland-Militello (UMP).

Cela étant, si une majorité absolue de signataires est atteinte par exemple au sein du groupe PS, il deviendra très difficile au président du groupe de refuser de mettre la PPL à l'ordre du jour. La stratégie du CRAC Europe à ce sujet est donc pleinement validée comme étant la plus efficace pour y parvenir. Rappelons que déjà près d'une centaine de parlementaires de tous bords se sont déclarés comme abolitionnistes.

Les trois députés ont également confirmé à nouveau ce qui avait été dit lors de la conférence de presse organisée par Damien Meslot en présence de Laurence Abeille le 4 novembre 2014 à l'Assemblée avec le CRAC Europe sur l'importance de maintenir une opposition forte à la corrida sur le terrain, en particulier dans les régions tauromachiques. C'est grâce à la pression croissante des actions anti-corrida que de plus en plus de citoyens se sensibilisent à cette question, et par contrecoup, leurs députés qui seront alors plus enclins à signer l'une des PPL actives en fonction de leurs préférences politiques.

Les aspects financiers des organisations de corridas - subventions officielles ou occultes, bilans comptables contestables, fraudes fiscales, etc. - ont également été abordés et ont soulevé un fort intérêt de la part de Geneviève Gaillard, Damien Meslot et Laurence Abeille. Enfin, la question de l'accès de plus en plus large des corridas aux mineurs a donné lieu à des échanges sur différentes actions en cours ou en projet, tant sur les plans politique que juridique.

Le CRAC Europe tient à remercier les trois élus abolitionnistes d'avoir rendu cette réunion possible malgré leurs agendas très chargés, ainsi que Marianne Pastre et Chantal Girot pour l'avoir organisée.

> ROGER LAHANA Vice-président du CRAC Europe

LES PUCES LUCE LAPIN

JUSTICE: **DE L'INSCRIPTION** (OU NON) DE LA CORRIDA **AU PATRIMOINE**

Les lecteurs qui me suivent depuis longtemps s'en souviendront, petit retour en arrière pour les nouveaux (bienvenus!).

Vendredi 22 avril 2011, en pleine feria d'Arles, on apprenait que le ministère de la Culture (oui, la « culture »), dont Frédéric Mitterrand était en charge, avait donné son accord, trois mois plus tôt et en grand secret, pour que la tauromachie soit inscrite sur la liste du PCI, patrimoine culturel immatériel de la France. La tauromachie inscrite au même titre que «la tarte Tatin, le fest-noz, la tapisserie d'Aubusson, les parfumeurs de Grasse »... Deux associations, le CRAC Europe (anticorrida.com) pour la protection de l'enfance et Droits des animaux (droitsdesanimaux.net), attaquent aussitôt. Elles perdent en première instance devant le tribunal administratif de Paris le 3 avril 2013, et font appel de cette décision. Fin 2013 paraît La Récréation (éd. Robert Laffont). L'ex-ministre, qui fut très « sollicité » (lui se disait « harcelé ») par les militants anticorrida, y dévoile de quelle façon se fit l'inscription : « Stupéfaction! Une obscure commission du ministère dont je ne soupçonnais même pas l'existence vient d'inscrire la tauromachie au patrimoine immatériel de la France [...]. La tauromachie n'est pas une tradition innocente et i'imagine le forcing auquel ont dû se livrer en catimini toutes sortes d'élus pour entraîner une poignée de fonctionnaires à consigner cette inscription. » La stupéfaction, nous la ressentons également en apprenant que la corrida a été inscrite sans que le ministre soit au courant. Le responsable (et coupable) est un certain Philippe Bélaval, aficionado acharné, à l'époque directeur général des Patrimoines, membre fondateur de... l'ONCT (Observatoire national des cultures taurines). On arrive à aujourd'hui, plus exactement

au 18 mai dernier : l'audience en appel. Des militants sont là pour soutenir le CRAC Europe et Droits des animaux. Pour la première fois, on se permet d'espérer quand on entend la rapporteure publique : elle considère que la corrida a bien été inscrite au PCI de la France et qu'elle a été retirée de ce même PCI entre mai et octobre 2011. En effet, toute référence à ce classement avait disparu du site Internet du ministère de la Culture. La rapporteure préconise alors d'annuler le jugement de première instance et de prononcer un non-lieu à statuer dans la mesure où ce classement n'existe plus. Décision du tribunal sous quinze jours. J'apprends par ailleurs que, neuf fois sur dix, les tribunaux administratifs suivent l'avis des rapporteurs publics. Que la justice reconnaisse que la corrida n'est plus inscrite au PCI français serait une immense victoire, un très sale coup pour les aficionados, pour notre Premier ministre, friand de cette barbarie, et un pas de plus vers l'abolition.

► Réaction. À l'annonce de l'inscription de la corrida au PCI, plus de 200 associations se sont rassemblées pour former le collectif Non à la honte française! (patrimoine-corrida.fr), à l'initiative du CRAC Europe (0675901193).

Accès des jeunes aux corridas

Nouvelle proposition de loi de Laurence **Abeille**

> Laurence Abeille a annoncé le 1er avril 2015 le dépôt d'une proposition de loi visant à interdire l'accès des jeunes aux spectacles de corrida, et ainsi les préserver de cette violence.

Elle a présenté ce texte lors d'une conférence de presse qui s'est tenue ce même jour en présence de plusieurs personnalités: Mylène Demongeot, Geneviève de Fontenay, Irène Frain, Mgr Gaillot, Henry-Jean Servat, Stone, ainsi que Jean-François Courreau, professeur de zootechnie, Jean-Paul Richier, psychiatre, Bernard Toma, directeur de l'école vétérinaire d'Alfort. N'ayant pu se libérer, Yves Duteil, Jean-Pierre Jeunet, Jacques Julliard et Éric Serra ont fait part de leur soutien. Lors de cette conférence de presse, l'Alliance Anticorrida a présenté les résultats d'un sondage IFOP/Alliance Anticorrida, dont les résultats sont édifiants: 73 % des Français sont opposés à la corrida avec mise à mort des taureaux et 83 % sont pour l'interdiction d'accès des jeunes de moins de 14 ans aux spectacles de corrida. Pour Laurence Abeille, « on recommande aux parents de ne pas laisser leurs enfants regarder à la télévision des films violents, mais on laisse les parents emmener leurs enfants, en famille, assister à la violence crue et bien réelle, que constitue un spectacle de corrida. C'est une aberration. »

Rencontres avec les parlementaires



L'opération menée sur le terrain de rencontres avec les parlementaires est en train de porter ses fruits. Il s'agit d'une initiative de longue haleine, qui se déroulera jusqu'à fin 2016. En effet, dans la première moitié de 2017 aura lieu une nouvelle élection présidentielle, suivie d'élections législatives, ce qui remettra à zéro le compteur des PPL abolitionnistes

Le CRAC Europe a ouvert un forum sur son site, dont l'accès est réservé à tous les chargés de mission afin qu'ils puissent partager leurs comptes-rendus de réunions avec les parlementaires contactés et mettre ainsi en commun les différents cas de figure qu'ils ont connus.

Les chargés de mission sont actuellement un peu plus d'une centaine. Quant au nombre de députés qui se sont déclarés abolitionnistes en signant soit l'une des trois PPL en vigueur, soit le manifeste du CRAC Europe, ils sont également une centaine à ce jour, de tous bords politiques. Rappelons que les députés aficionados sont une quarantaine à peine.

L'objectif est de rallier à la cause de l'abolition la majorité absolue des députés, soit 289 sur les 577 qui siègent dans l'hémicycle. Bien qu'il n'y ait aucune règle écrite qui forcerait la mise à l'ordre du jour de l'une ou l'autre des PPL, il est évident que d'avoir une majorité de députés à souhaiter un changement de la loi rendrait intenable pour des présidents de groupe réticents de ne pas y donner suite. Rappelons que notre seule revendication est l'organisation d'un débat démocratique à l'Assemblée sur le maintien ou l'abolition de la corrida, débat suivi d'un vote. Dans la mesure où une très large majorité des Français (donc d'électeurs) ne veut plus de cette barbarie, nous n'avons pas de doute sur ce que serait l'issue d'un tel débat.

Nous tenons à remercier très chaleureusement tous les chargés de mission qui se démènent sur le terrain.

La ONU pide apartar la infancia de "la violencia de la tauromaquia" #INFANCIASINVIOLENCIA

Demandez à UNICEF France de prendre position contre la corrida

Le Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU, - recopier le message suivant (en indiquant si à l'occasion de ses conclusions concernant la Colombie, vient à nouveau de faire part de ses préoccupations et de ses recommandations à propos des mineurs qui assistent ou participent

Raison de plus pour solliciter à nouveau UNICEF France, le Comité des Droits de l'Enfant devant rendre son rapport sur la France

Le collectif PROTEC avait envoyé une lettre (par courrier postal et par mail) il y a deux mois et demi, en novembre 2014, à Mme Barzach et M. Lyon, présidente et directeur général d'UNICEF France.

Malgré vos très nombreux relais, ce courrier est resté sans réponse!

Cette nouvelle prise de position du Comité des Droits de l'Enfant est l'occasion de refaire une cyberaction (vous êtes constamment sollicités, mais c'est le seul moyen d'expression à la portée de tous).

Les internautes disposant de peu de temps

possible Prénom Nom Ville)

« Madame, Monsieur,

Il y a un an, le Comité des Droits de l'Enfant avait exprimé, à l'occasion de ses conclusions sur le Portugal, ses préoccupations concernant les mineurs et la corrida. Le Comité des Droits de l'Enfant vient de renouveler ces préoccupations à propos de la Colombie. Je m'étonne que vous n'ayez pas jugé utile de répondre à la lettre que vous avait adressée le collectif PROTEC le 20 novembre 2014.

Avec mes sentiments distingués » et l'envoyer à:

Michèle Barzach : mbarzach@unicef.fr Sébastien Lvon: slvon@unicef.fr Unicef France: contact@unicef.fr Carine Spinosi: cspinosi@unicef.fr Maud Saheb: msaheb@unicef.fr

- et/ou par le formulaire de contact sur le site d'UNICEF France (www.unicef.fr/user/contact. sélectionner « Autre », tout à la fin, dans le champ « Objet »).

FORMATION À LILLE

Le 6 décembre 2014 avait lieu la première formation dans la métropole lilloise « Faisons signer les parlementaires! Devenez chargé(e) de mission du CRAC Europe pour l'abolition! »

▶ Le Nord-Pas-de-Calais est tout autant concernée par l'Alinéa 7 de l'article 521.1 du Code pénal que les onze départements tauro-

machiques, car dans cette région ont encore lieu des combats de cogs sous couvert de tradi-



Une quinzaine de personnes étaient présentes, certaines venant de loin, Jean-Pierre Garrigues, président du CRAC Europe, avait fait spécialement le déplacement pour animer cette formation qui s'est déroulée en deux

En première partie, Jean-Pierre nous a présenté l'évolution de la lutte anti-corrida depuis quelques années et le vade-mecum (ensemble de documents pour aller à la rencontre de nos parlementaires). Cette présentation a été suivie de questions-réponses.

La seconde partie a consisté en un jeu de rôle, avec Jean-Pierre dans le rôle du député et David Joly (trésorier, délégué 02 et 08) en chargé de mission.

La formation s'est terminée autour d'un verre de l'amitié. Merci à tous les participants. D'autres dates seront proposées en 2015.

LAURENCE ET FRANCK ANDRIEUX Délégués CRAC Europe pour le 59 et le 62 Secrétaire et porte-parole du CRAC Europe

Soustons 80 000 euros de subvention exceptionnelle

>> Le coût de la fête explose Les festivités du centenaire des arènes ont coûté cher. La subvention a été votée lors du dernier Conseil municipal mais elle a fait tousser l'opposition.

Parmi les subventions exceptionnelles, on note également celles destinées à la commission culture (11 000 euros) et au Comité des fêtes (80 000 euros). À cause des festivités du Centenaire des arènes, le Comité a fait face

à des dépenses imprévues qui expliquent un bilan déficitaire de 80 000 euros. « L'augmentation du coût des fêtes est exponentielle. Faut-il dans ce cas garder cinq jours de fête? » s'interroge Jean-Yves Montus, le maire. La sécurité et l'augmentation des spectacles de jour représentent un surcoût non négligeable. Alexis Liottier, maire adjoint, a explicité ce déficit par le manque de spectateurs pour « Carmen » et la corrida. En bref

Ferias oui, corridas non

>> Ce que le CRAC Europe veut dire par ce slogan, c'est qu'il soutient (ou plus exactement qu'il ne combat pas) les ferias au sens général du terme, c'est-à-dire les fêtes (traduction en français du mot espagnol feria). Toutes les communes de France organisent des fêtes en plein air au moins une fois par an et parfois plus. Celles où se tiennent des corridas appellent souvent leurs fêtes des ferias parce qu'elles utilisent le plus possible de mots espagnols pour faire plus exotique (feria pour fête, bodega pour bar, etc.) et que, surtout, elles veulent délibérément entretenir une confusion dans l'esprit des gens - et surtout des touristes - entre la partie purement festive (la feria) et la tenue de corridas, qui ne sont que l'une des « attractions » de ces ferias où très peu de gens vont, la plupart préférant festoyer dans les rues. Les aficionados vont parler de « feria » pour désigner la corrida afin de faire croire que si la corrida est interdite, alors il n'y aura plus de fête, ce qui est totalement faux.

Par exemple, la feria de Nîmes attire jusqu'à un million de personnes, dont 98 % ne mettent jamais les pieds dans les arènes. La partie feria proprement dite de la métropole gardoise ne propose que des activités festives sans lien avec les animaux: bars, restauration de rue, musiciens allant des fanfares aux groupes de rock nationaux ou internationaux, sonos diffusant devant les bars de la musique enregistrée pour faire danser les gens, etc. C'est bien entendu cette partie-là de la feria qui est bénéficiaire, les corridas étant, elles, toujours déficitaires. Les ferias n'ont aucun besoin de corridas pour exister, c'est l'inverse. Dans les villes non tauromachiques, les ferias s'appellent tout simplement des fêtes et proposent exactement le même type de distractions pour faire la fête dans les rues, pendant parfois plusieurs jours. Les plus connues sont le carnaval de Nice ou... la célébration du 14 juillet partout en France.

Il est évident que le CRAC Europe n'a aucune raison de s'opposer à ce type de festivités et c'est ce que veut dire le slogan « Ferias oui, corridas non ». Il s'adresse aux 98 % de personnes qui aiment venir participer à des fêtes annuelles dans les villes tauromachiques sans pour autant avoir la moindre envie d'aller y voir des corridas. Nous tenons à ce qu'ils comprennent que nous ne nous opposons qu'à la partie qui ne les intéresse pas et que nous n'avons rien contre ce qui attire l'immense majorité d'entre eux : la fête.

ALÈS 2015

L'argent honteux du sang versé

Cela fait plusieurs années que le CRAC ne va pas aider les finances publiques. Et cela Europe manifeste à Alès : en 2012 pour protester contre la venue de Rui Fernandez qui avait conduit son cheval Xelim à une mort atroce par éventration, en 2013 et en 2014 pour les plus grandes manifestations anticorrida jamais organisées en France avec la participation de nombreux partenaires européens. Le pouvoir avait fini par perdre les pédales en déclenchant un plan Vigipirate de niveau 3 totalement démesuré dans le but de nous entraver, mais en bout de course, c'est le délégataire organisateur des corridas alésiennes qui en a subi les conséquences avec un bouillon financier record.

Nous avons décidé de ne pas réitérer le même mode opératoire en 2015 pour deux raisons. La première était de ne pas devenir une banale attraction annuelle de plus à la féria alésienne. La seconde est que nous avons choisi avec nos partenaires fidèles (Fondation Brigitte Bardot, Animaux en Péril et FLAC) de réaliser cette année notre grande manifestation unitaire à Rieumes le 28 juin, unique commune de la Haute-Garonne à faire des corridas, où le club taurin accumule des bilans comptables catastrophiques et où un succès voudrait dire que le département tout entier serait débarrassé de ces pratiques barbares.

Nous avons donc opté pour la formule du

« Une mise en scène

spectaculaire pour

dénoncer l'horreur

des arènes. »

happening qui, lorsqu'elle est réussie, ne nécessite pas de grosse mobilisation tout en générant autant de gêne pour les aficionados et en maximisant la couver-

ture médiatique afin de sensibiliser le grand public. Le thème de la mise en scène nous a été soufflé par Max Roustan, maire d'Alès, qui a renié sa parole en versant 15 000 euros de subventions au délégataire venu pleurnicher après son fiasco de 2014, alors qu'il avait annoncé publiquement en janvier de cette même année 2014 que plus jamais la ville ne verserait un euro pour soutenir les corridas.

Notre affichage sur vingt panneaux publicitaires de la commune pendant deux semaines annonçait la couleur : dénoncer l'argent public gaspillé pour soutenir des spectacles de torture.

Pour la gêne, nous avons marqué d'emblée un premier point : 200 policiers ont été mobilisés pendant quatre jours au cas où nous mènerions des actions non déclarées. A 100 euros par jour et par policier, la note est salée : 80 000 euros pour permettre à quelques centaines d'abrutis d'assister à leur rituel sectaire de souffrance et de mort, ça

sans parler des contrôles d'identité imposés à chaque acheteur de billet, pour rien puisque nous n'avons rien fait d'autre que ce que nous avons annoncé aux autorités lors de la déclaration de la manifestation.

Environ 500 manifestants venus parfois de très loin se sont rassemblés au lieu de rendezvous. Les personnalités présentes qui le souhaitaient ont pris la parole : Walter Caporale, président d'Animalisti Italiani venu comme les deux années précédentes avec une grosse délégation d'anticorrida italiens, Paolo Barbon, le cycliste - italien également - de Bike for Animals, Delphine Simon, de la SPA Montpellier, Patrick Sacco, président de Respectons, Alain Perret, grand pionnier de la lutte anticorrida en France, Peter Janssen, l'activiste néerlandais du groupe international Vegan Streaker, qui a sauté à plusieurs reprises dans des arènes espagnoles, et bien sûr Jean-Pierre Garrigues, président du CRAC Europe.

Avant l'arrivée des manifestants, nous avions mis en place la scène du happening : une bande de 20 mètres sur 3 (toute la largeur de l'avenue), recouverte de 1600 litres de faux sang obtenus en pompant directement l'eau de la rivière en contrebas (avec l'autorisation de la police) et en y ajoutant un colorant alimentaire vegan et un épaississant végétal.

Au moment du début de la corrida à 200 mètres de là, une vingtaine de personnes (presque uniquement des femmes) se sont allongées dans le sang, affu-

blées de cornes de taureau et de banderilles pendant que la sono diffusait la bande-son du film « Derrière les murs » de Jérôme Lescure. Puis, le silence et un enregistrement de cris d'agonie d'un veau massacré à Alès en 2013 sous les applaudissements du public des sinistres arènes.

C'est à ce moment que 3000 faux billets de 20 euros, arborant un taureau perdant son sang et le visage de Max Roustan, ont été jetés par l'assistance sur les corps allongés. L'argent honteux et sale de la torture et de la mort, le symbole des fonds publics qui servent à maintenir artificiellement viables des spectacles atroces et inacceptables pour un dernier carré de pervers vieillissants.

L'émotion était à son comble et les larmes coulaient sur tous les visages. Des larmes de compassion pour ces animaux suppliciés sans autre raison que de réjouir des sadiques. Des larmes de rage devant cette abomination qui est un délit en France, mais qui est protégée par

une immunité dans onze de ses départements. Des larmes venues du fond de nos âmes.

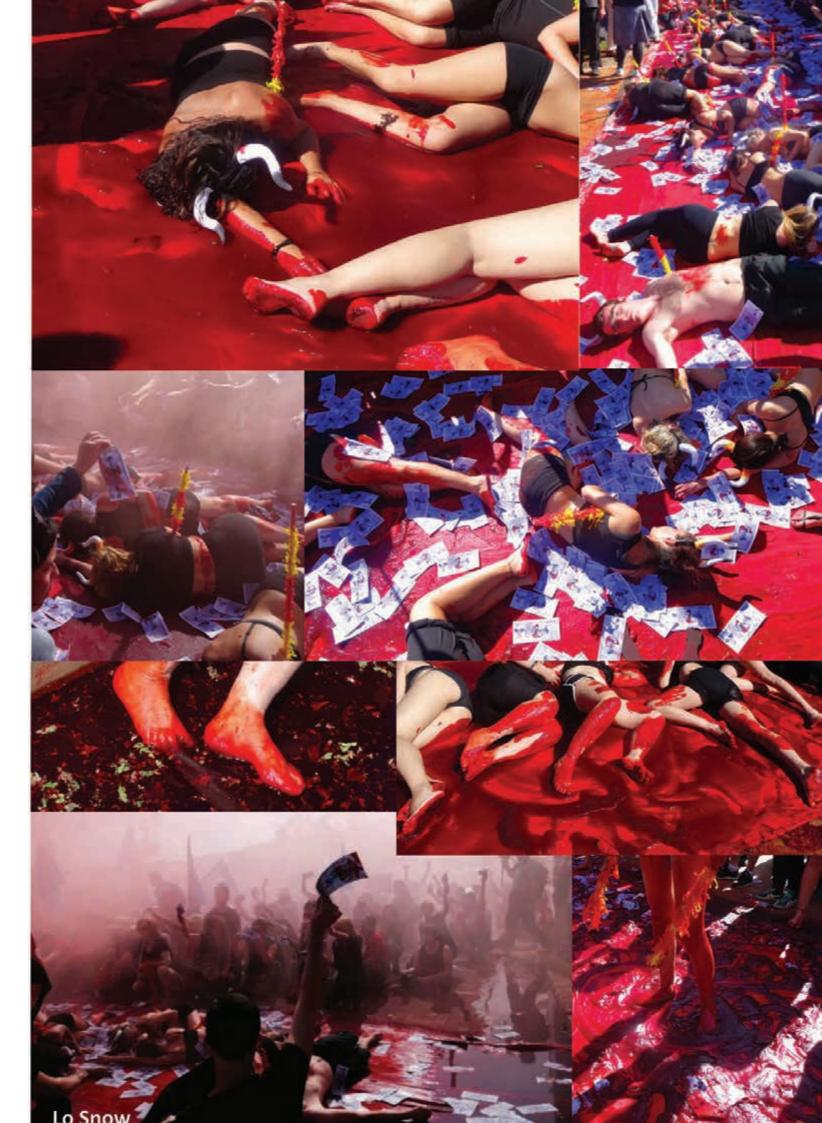
Lorsque tout le monde s'est relevé, il v a eu encore quelques prises de paroles, dont un vibrant hommage de Jean-Pierre Garrigues à tous les militants qui prennent des risques pour accomplir des actions de toutes sortes à condition qu'elles restent non violentes. Certains d'entre nous se sont agenouillés, poing tendu vers les arènes, pour un dernier hommage aux victimes innocentes qui finissaient leur vie tout près de là, pendant que l'Agnus Dei de Samuel Barber résonnait.

La manifestation a alors été officiellement close. Il ne restait plus qu'à tout nettoyer, comme nous nous y étions engagés auprès de la police, qui s'est comportée de façon parfaitement respectueuse pendant tout le déroulement de l'événement. Un seul incident à déplorer : un aficionado provocateur et violent a voulu rejoindre les arènes en passant à travers notre groupe et en insultant tout le monde. Il a frappé un homme, mais manque de chance, c'était un policier en civil. Il a été évacué sans ménagement et va être convoqué au commissariat pour répondre de son com-

Dans les heures qui ont suivi, des centaines de messages enthousiastes se sont répandus sur les réseaux sociaux. Les médias qui ont couvert l'action nous ont consacré des articles sans précédent par le soutien et la compréhension qu'ils exprimaient. De ce point de vue, il s'agit donc d'un très beau succès, même si nous n'avons pas empêché la mort des six taureaux sacrifiés. En effet, ce que nous attendons de nos actions de terrain, c'est d'alimenter le rejet largement majoritaire du grand public vis-à-vis de l'horreur tauromachique et de l'opposition croissante qu'elle provoque partout dans les villes de sang, dans le but que tôt ou tard la question de l'abolition soit enfin mise à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale où trois propositions de loi qui la demandent attendent toujours d'être débattues et votées. Vivement la démocratie...

Un immense merci à toutes les personnes venues à Alès le 16 mai et, en particulier à celles qui ont participé directement au happening. Merci pour votre beauté sublime - et il ne s'agit pas ici de votre simple apparence physique, mais de la beauté qui vous habite, celle de votre détermination et de votre courage, celle de l'amour de la vie. C'est en raison de cet amour que nous n'abandonnerons jamais le combat, jusqu'à l'abolition.

> ROGER LAHANA Vice-président du CRAC Europe





Alès Les anticorrida moins nombreux mais plus imaginatifs Midi Libre

Alès Feria

Une manif couleur sang

Il voulait assister à la corrida, il est expulsé et porte plainte



Le Crac veut « garder la pression sur Alès »

500 personnes. Pour une fois, lé ou plus liquide. Ça s'est dé-

Anticorridas La manif de samedi a attiré moins de monde, mais...

les organisateurs d'une maniestation sont d'accord avec ticipants! Pas banal. «Ça nous est déjà arrivé une fois, Rodélhan en 2013, on était 700 tout le monde était d'ac- mes peu vêtues qui se sont cord la-dessus , souligne Jean-Pierre Garrigues, du Co- L'effet visuel escompté a été mité radicalement anticorriqu'à Alès, donc ? «Ca n'est pas une surprise que nous yonz été 500 à Alès, on avait lé, or certains militants préfémontrer. Mais nous avions Nous l'avons adaptée à notre

Pour Jean-Pierre Garrigues, cette adaptation a pris la forme de la fabrication de faux lier, nous avons prélevé 2 m' d'eau dans le Gardon, instalneutre et entièrement végétal, avec une maire élue en 2014. également, pour faire du das le Crac a des chances de liant. On a fait plusieurs es - faire la bascule -, l'eut-être sois, plus ou moins di- plus qu'à Ales... lués pour faire du sang coagu-

Autre artifice; le faux billet de 20 euros à l'effigie du maire ce président. On a été très cho-qués que Max Roustan, qui avait dit qu'il ne subvention res des arènes pour compen-

mais. - Jean-Pierre Garrigues

est donc entièrement satisfait

sion - mais la grande manif de l'année sern à Rieumes, en ment à organiser des corridas,

assumer. Nous allons déposer

un recours au tribunal admi

Objectif Gard

FÉRIA D'ALÉS La manifestation couleur sang des anti-corrida













Profession dessinateur humoristique





Manuel Lapert est dessinateur humoristique sous le pseudonyme de Man. Il travaille principalement pour le Midi Libre, un quotidien qui donne une large place à des articles procorrida mais qui a publié plusieurs de ses dessins anticorrida sans difficulté. Une section du site du CRAC Europe lui est consacrée. Ses créations ont également été utilisées lors d'actions anti-corrida, ce qui lui a fait très plaisir, comme il a eu l'occasion de l'écrire dans un petit mot adressé à Joëlle Verdier, notre déléguée pour l'Hérault: « Je suis content que mes dessins aient participé à des manifs! » Dans le prochain numéro, cette rubrique sera consacrée à Stéphanie Pe (Stef).





LE GARD, TERRE DE CULTURE INTENSIVE DE CANNABIS JE SUIS TOUR LE CANNABIS QUAND IL FUME, CA CALME THERAPEUTIQUE: MES DOULBURS



Quand des vétérinaires français cautionnent la corrida

La France compte environ 17000 vétérinaires. De façon curieuse, rien dans leur code de déontologie ne vient préciser que leur « premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé » des animaux, comme le spécifie d'emblée le serment d'Hippocrate pour la médecine humaine. La seule mention de leur devoir envers les animaux apparaît dans une sous-section de leur code de déontologie, de façon plutôt vague: « Le vétérinaire respecte les animaux. » (8e alinéa de l'article 242-33 qui en compte dixneuf portant sur des aspects pouvant aussi bien s'appliquer à des notaires). Le serment de Bourgelat prêté par les vétérinaires ne parle que de droiture et d'honneur sans jamais mentionner le mot « animal ».

Bien entendu, cela n'empêche pas bien des vétérinaires de terrain d'être au service de la santé des animaux (mis à part ceux qui servent de caution douteuse à leur exploitation industrielle). Le fait de respecter les animaux pouvant s'interpréter de multiples manières, rien n'empêche non plus certains vétérinaires d'exalter la pratique de « sévices graves et actes de cruauté sur des animaux », un délit réprimé par le Code pénal partout en France, sauf s'il est commis sur des bovins lors des 120 à 130 corridas avec mise à mort qui se tiennent tous les ans dans onze départements du sud du pays (la même immunité protège également les organisateurs de sanglants combats de coqs dans le nord). De tels praticiens sont fort heureusement peu nombreux: l'Association Française des Vétérinaires taurins (AFVT) regroupe environ 70 membres, à comparer aux plus de 1800 qui font partie du collectif des Vétérinaires pour l'Abolition des Corridas1.

Comment ces vétérinaires procorrida concilient-ils leur mission première - celle de soigner des animaux ou, au minimum, de les soulager lorsqu'ils souffrent - et leur passion pour un spectacle de torture rituelle sur des veaux, taurillons ou taureaux transpercés par diverses armes blanches pendant vingt minutes avant d'être achevés?

Rappelons au préalable qu'une corrida se pratique en trois phases appelées les tercios ou tiers. Le premier tercio est celui où un cavalier, le picador (ou piquero), enfonce à plusieurs reprises une lance de 2m60 de long munie d'une pointe en acier, ceci afin de « châtier » le taureau d'on ne sait quelle faute, en réalité de léser les muscles de son cou pour qu'il ne puisse plus garder la tête haute, lui donnant ainsi un air plus menaçant. Dans le second tercio, des hommes plantent des harpons (les banderilles) dans le dos du taureau afin de l'affaiblir un peu plus par hémorragie et d'accentuer son stress face à la douleur. Le troisième tercio est celui où le matador (tueur



en espagnol) finit d'épuiser l'animal en le faisant charger de façon répétée, puis plante à la base du crâne son épée jusqu'à la garde pour le faire s'effondrer, les poumons transpercés. Le taureau est ensuite achevé à coups de poignard dans le cervelet.

Les membres de l'AFVT trouvent à cette agonie épouvantable des occasions de s'extasier médicalement dans une série de textes détaillés mis en ligne sur le site terredetoros. com².

Succomber selon les règles

L'un d'entre eux analyse en détail les « causes d'épuisement physique du toro lors du premier tiers ». Il explique qu'il ne faut pas trop forcer sur la pique si l'animal est en mauvais état physique, non pas par bonté d'âme mais pour éviter que le spectacle ne s'arrête trop vite. En revanche, si le taureau est en forme, le picador peut y aller carrément: « Quand le toro pousse, que le cheval s'arcboute et que le piquero use de son quintal pour manier la pique, la profondeur de la trajectoire malgré la cruceta peut atteindre 30 cm, voire plus (il m'est arrivé [...] d'entrer ma main puis la moitié de l'avant-bras dans des plaies) ». La cruceta est un butoir proche de la pointe de la pique, supposé empêcher que cette dernière ne s'enfonce trop profondément, en vain comme on le voit. Et il continue son cours d'anatomie par ces mots: « Si cette pique est portée dans une zone telle que l'épaule, le thorax, les parties postérieures au garrot, le risque est réel que la blessure du châtiment soit irréversiblement invalidante donc éthiquement scandaleuse, sans compter que là il n'y a plus de suite au combat. Ce risque n'existe pas pour des piques plus antérieures, soit dans le morillo [zone responsable des mouvements d'extension de la tête] (mais un tel toro si par extraordinaire [il est] gracié, les lésions quelle que soit leur position et l'infection de la plaie à une profondeur considérable donc sans drainage possible rendent l'animal irrécupérable) ». En clair, l'animal n'a plus aucune chance de survie, même s'il est prétendument gracié. Quant à l'hémorragie qui en résulte, l'auteur cite ce dicton: « Il n'y a pas de bonne pique s'il n'y a pas de sang jusqu'aux sabots ».

Un autre vétérinaire aficionado s'interroge sur l'utilité du second tercio, celui des banderilles. En effet, après avoir eu les muscles du cou sévèrement lésés, « il s'agit d'un intermède pendant lequel le toro se repose, s'aère, récupère ». Vous avez bien lu: pour un vétérinaire fan de corrida, rien de mieux pour se reposer que de s'enfoncer des harpons dans le dos. Un expert appelé en renfort « prend bien la précaution d'ajouter que sa théorie n'a de sens qu'avec des banderilleros habiles, adroits, intelligents, rapides, précis, ce qui, avouons-le, n'est pas la majorité de la profession... » Cela se veut drôle, pour décrire un grade de plus dans l'horreur. Qu'en est-il de l'aspect purement médical? « Ses membres, en particulier les antérieurs, ont été soumis à des chocs avec le sol lorsqu'il sortait des premières passes, puis à des torsions lorsque, capté par l'étoffe, il se retournait vivement pour y revenir de nouveau [...]. Au niveau musculaire, il a fortement entamé sa réserve de glycogène [...] les muscles de ses membres sont engourdis. Au niveau circulatoire, l'effort produit [...] provoque une hyper congestion, une hyperhémie et une cyanose, au niveau notamment du morillo, mais aussi de tout l'avant du taureau. » Le praticien en conclut que dans la plupart des cas, « la pose des banderilles est inutile et peut même être parfois néfaste. » Enfin un peu d'humanité? Pas du tout, puisqu'il ajoute: « Mais reconnaissons qu'elle nous manquerait pourtant ».

D'autres vétérinaires de l'AFVT analysent dans leurs publications la façon idéale d'engraisser un taureau pour qu'il pèse autour de 500 kg arrivé à l'âge de 4 ans - celui où il sera envoyé aux arènes; ou discutent doctement des bons et mauvais côtés de la consanguinité dans les élevages destinés aux arènes; ou encore, de l'emplacement anatomique parfait où doit être enfoncée la pique lors du premier tercio – juste assez pour lui faire baisser la tête, mais pas trop pour qu'il survive jusqu'au bout.

Voilà donc ce que signifie pour un vétérinaire aficionado le fait qu'il « respecte les animaux »: tout faire pour que les suppliciés des arènes succombent selon les règles.

ROGER LAHANA

Article publié par le Huffington Post 1. www.veterinaires-anticorrida.fr/



2. www.terredetoros.com/menu.php3?page=14 & j = 0

Soutien

Legs, dons, assurances-vie

>> Le CRAC Europe relève de la loi des associations d'Alsace-Moselle, dite loi de 1908, ce qui lui permet de bénéficier de legs tout comme une association reconnue d'utilité publique. Pierre Plèche, fidèle adhérent, a prévu un legs pour le CRAC Europe: « Pour prolonger l'action militante menée de votre vivant contre l'ignoble corrida, vous pouvez, même si vous avez des enfants, léguer par testament une partie de votre patrimoine au CRAC Europe. Vous pouvez également désigner l'association comme bénéficiaire de votre assurance-vie. Pour plus de précisions, voyez votre notaire ou contactez le trésorier du CRAC Europe. Rappel: vous pouvez à tout moment annuler ou refaire votre testament. C'est le dernier en date qui compte. » Merci infiniment à Pierre et merci à vous! Par ailleurs, les dons au CRAC Europe donnent droit à une réduction de votre impôt sur le revenu. Cette réduction est actuellement de 66 % du montant de votre don (sur ce point, voyez la notice accompagnant chaque année l'imprimé de déclaration des revenus, au chapitre « réduction d'impôts »). Tous les donateurs recoivent en début d'année leur reçu CERFA de manière automatique pour l'année écoulée. Pour poursuivre et intensifier la lutte, pensez-y! Legs, dons, assurance-vie, c'est possible!

Adresses postales et adresses e-mails

>> Prévenez-nous de votre nouvelle adresse postale. De même si vous changez d'adresse mail ou si vous n'en possédiez pas et venez d'en acquérir une, pensez à nous en informer. Les frais de timbres sont encore beaucoup trop importants. Nous préférons consacrer l'argent des adhérents à des actions percutantes



Grandes villes taurines

Comptes publics déficitaires, faillites dissimulées et fraude fiscale

Les comptes relatifs à l'organisation de corridas dans le sud de la France ont été analysés pour cinq villes tauromachiques: trois d'entre elles en délégation de service public (Nîmes, Arles, Béziers) et deux en régie directe (Bayonne et Beaucaire). Les sources utilisées sont les bilans comptables des sociétés privées organisatrices (DSP) ou les rapports de Chambres régionales des Comptes (régie directe). Dans tous les cas de figure, les résultats sont fortement déficitaires et seuls des artifices comptables (subventions déguisées) ou des fraudes à la TVA permettent d'obtenir un résultat net fallacieusement positif.

Les cas de Béziers, Arles et Nîmes (DSP)

C'est la condamnation récente de Robert Margé (Béziers) pour avoir versé illégalement

une TVA à taux réduit sur ses recettes de 2011 qui nous a incités à analyser les bilans comptables des communes fonctionnant en DSP. Le prétexte revendiqué publiquement par Robert Margé, Simon Casas (Nîmes) et Luc Jalabert (Arles) est de considérer que, la corrida étant inscrite à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France (PCI) depuis 2011, elle doit bénéficier du taux réduit de TVA. Cette assertion a pourtant été démentie par écrit de façon constante par

la Direction générale de Finances publiques dès 2011, qui a fait savoir sans ambiguïté que seule la TVA à taux plein s'applique pour tous les aspects relatifs aux spectacles tauromachiques. Le refus par ces organisateurs de corridas - et probablement d'autres - d'appliquer la TVA à taux plein en 2011, 2012, 2013 et 2014 relève donc de malversations clairement intention-

La motivation réelle de ces pratiques frauduleuses est de dissimuler une situation de faillite chronique depuis 2011 pour les sociétés dirigées par Casas, Jalabert et Margé. Il est à noter que (1) les municipalités sont parfaitement informées de leurs malversations fiscales sans les dénoncer pour autant et (2) les commissaires aux comptes de ces trois sociétés se sont contentés de simples remarques sur la TVA à régulariser dans leurs rapports, alors qu'ils auraient dû déclencher des procédures d'alerte auprès du procureur de la République, ce qui les rend pénalement attaquables.

Les cas de Bayonne et Beaucaire (régie directe)

Un rapport de la Chambre régionale des

Comptes a analysé les finances de Bayonne de 2006 à 2012. Il montre que les corridas organisées par la municipalité ont conduit à un déficit cumulé de l'ordre d'un million d'euros sur cette période. Seule l'année 2012 a été légèrement positive, mais bien trop peu pour rattraper les pertes accumulées et ce d'autant plus que 2014 est repassée dans le rouge d'après les chiffres donnés lors d'un conseil municipal récent. La raison principale de ces mauvais résultats est la désaffection croissante du public: bien que le nombre de corridas ait été diminué depuis 2011, le nombre total de places payantes l'a été aussi, avec un taux de remplissage des arènes ne dépassant jamais 40 % depuis 2006 et, en 2014, deux fois moins de spectateurs qu'en 2011.

Le tableau est similaire à Beaucaire. Après avoir eu recours à des DSP (2006, 2007), la

municipalité a repris l'organisation en régie directe au vu de résultats financièrement décevants. Depuis, la situation n'a fait qu'empirer en termes de fréquentation des arènes. Le déficit cumulé entre 2008 et 2012 a été de près de 680 000 euros. De plus, les achats de taureaux, bien que s'appuyant sur le code des marchés publics, ont été conclus sans publicité ni mise en concurrence, avec une justification que la chambre des comptes estime irrégulière.



Articles consacrés aux villes citées

1. Corridas à Bayonne, plus d'un million d'euros de pertes depuis 2006 (R. Lahana) L'Obs, 3/9/14 http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1237114-.html

2. Fraude fiscale et corridas déficitaires à Béziers (R. Lahana et D. Joly) Huffington Post, 29/12/14 http://www.huffingtonpost.fr/rogerlahana/fraude-fiscale-et-corridas-deficitairesbeziers b 6384076.html

3. TVA frauduleuse sur corridas déficitaires à Arles (R. Lahana et D. Joly) Huffington Post, 6/2/15 http://www.huffingtonpost.fr/ roger-lahana/fraude-fiscale-tva-corridasarles b 6619592.html

4. À Nîmes aussi, déficit chronique des corridas sur fond de malversations fiscales (R. Lahana et D. Joly) Huffington Post, 16/2/15

http://www.huffingtonpost.fr/roger-lahana/ nimes-corridas-deficits_b_6683452.html

5. Corridas sous perfusion à Beaucaire, huit ans de déficit (R. Lahana) L'Obs, 25/2/15

http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1330881-.html

















4L Trophy 2015

Une équipe de Rodilhan sponsorisée par le CRAC

Deux étudiantes en BTS au Lycée Marie Durand de Rodilhan ont conduit
une 4L largement sponsorisée par le CRAC
Europe lors du 4L Trophy qui s'est déroulé du
19 février au 1^{er} mars 2015. Le départ a eu lieu
à Biarritz et l'arrivée, à Marrakech. Ce rallye
affiche une vocation humanitaire en sus de ses
aspects sportifs.

À l'occasion de cet événement, Jean-Pierre Garrigues, président du CRAC Europe, a déclaré: « C'est l'occasion pour notre association de faire savoir que notre combat pour l'abolition de la torture tauromachique est également un combat pour la protection de l'enfance. En effet, les mineurs, souvent très jeunes, sont soumis à l'hyper-violence de la corrida, soit en tant que spectateurs (l'entrée des arènes est le plus souvent gratuite pour les moins de 12 ou 14 ans), soit en tant qu'acteurs





dans les écoles de tauromachie à Nîmes, Bé-

Un premier point presse a eu lieu à Nîmes devant les arènes le 10 février. Des journalistes des grands médias régionaux (Midi Libre et Radio Bleu Gard Lozère) sont venus interviewer les deux concurrentes, Poppy et Nokette, ainsi que Jean-Pierre Garrigues. La voiture a attiré bien des regards; nombre de passants sont venus l'admirer de plus près pour nous poser des questions, tant sur l'épreuve que sur les raisons de notre soutien.

Nous avons également fait quelques photos sous l'un des panneaux d'entrée de Rodilhan qui se trouve près du lycée de Poppy et Nokette.

Départ du rallye à Biarritz

Le 18 février, un petit groupe du CRAC Europe a retrouvé, devant les arènes de Bayonne, Margot et Pauline, alias Poppy et Nokette, pour un nouveau point presse.

Très grand moment, le 19 février au matin jusqu'à la ligne du départ du rallye 4L Trophy, pour Margot et Pauline.

Plus de 1200 4L attendaient au grand parking de la Halle d'Iraty à Biarritz avec 2400 participants, encadrés par le staff de l'épreuve.



Une belle ambiance régnait pour ce grand rallye étudiant, pour 6000 km d'aventures humanitaires, direction Marrakech. Toutes les 4 L ont démarré, sirènes rugissantes vers la ligne de départ. Margot et Pauline ont franchi la ligne de départ vers 14h00, on pouvait lire dans leurs yeux beaucoup d'émotion et de motivation, pour ce grand voyage humanitaire, brandissant le drapeau du CRAC Europe. Elles ont pu mener la totalité de la course sans incident notable. Encore bravo à elles!

CAROLE SALDAIN (à Biarritz et Bayonne) ROGER LAHANA (à Nîmes)



VIC Première corrida, première action abolitionniste

Le dimanche 25 janvier 2015 a eu lieu la première corrida de l'année en France, à Vic-Fezensac, dans le Gers. Les puristes diront qu'il ne s'agissait pas d'une corrida mais d'une novillada puisque l'animal envoyé au massacre était un novillo, autrement dit un veau. Les hypocrites qui ont organisé ce supplice n'ont osé employer ni le mot corrida, ni celui de novillada. Ils ont annoncé un « gala taurin », lors duquel il y avait une « lidia d'un novillo ».

L'hypocrisie honteuse des aficionados

C'est le nouveau subterfuge dérisoire à la mode depuis quelque temps chez les barbares: puiser dans les termes espagnols qui permettront aux aficionados de comprendre, en espérant que les anti-corridas n'y verront que du feu. Pourtant, leur gourou déchu André Viard devrait leur apprendre que ce n'est pas parce qu'on écrit des horreurs en espagnol qu'elles passent inaperçues en France.

Une lidia, c'est une corrida. Un novillo, c'est un veau. Une lidia de novillo, c'est une corrida dont la victime est un veau. L'affiche annoncant quatre lignes plus bas la présence d'un picador, il s'agissait donc d'une corrida lors de laquelle le veau serait au préalable transpercé à coups de piques avant de se prendre des harpons nommés banderilles et de succomber sous les coups d'une épée puis d'un poignard, aux noms également exotiques et sans intérêt. Ce genre de pratique est défini dans le Code pénal, section Crimes et Délits, article 521-1. Le problème, c'est qu'il est exempté de peine dans le Gers comme dans dix autres départements du sud du pays, où il est donc permis de torturer des bovins sans risquer 30 000 euros d'amende et deux ans de prison comme partout ailleurs

Georges Nosella a parfaitement décrit la réalité dans un mail envoyé à ses contacts et dont voici un large extrait:

« Pour en revenir à Vic, ce dimanche, les organisateurs nous étonnent... Ils disent au chroniqueur taurin Jean-Michel Dussol (qui a 30 ans d'expérience et qui sait ce qu'il écrit): « C'est une bête sérieuse, peut-être un peu lourde, aussi nous avons décidé de le faire piquer en faisant appel à Laurent Langlois ». Pour les non avertis, cela veut dire qu'il y aura un picador monté sur un cheval et que le « novillo » sera blessé à coups de pique.

Puis ils déclarent:

- 1. Que ce n'est pas un veau qui sera toréé mais un novillo
- 2. que l'animal présenté ne pèse que 200 kg contrairement aux novillos qui pèsent environ 420 kg.

Voilà beaucoup de contradictions... M. Dussol donnerait-il de mauvaises informations, ou y aurait-il des novillos rachitiques? Dans ce cas est-ce bien raisonnable de piquer, banderiller et tuer à l'occasion d'une « fête » une bête malade qui forcément n'aura pas la force d'un combattant? Et en ce qui concerne le torero (qui reprend après un grave accident)... c'est cela que le mundillo appelle « dimanche il aura une nouvelle chance »?

Nous sommes habitués à ce type de désinformation, à Maubourguet le public disait que les anti-corridas fantasmaient en parlant de mort et de torture, que les novillos ne seraient pas tués...

À Gimont une habitante m'a appelé au téléphone pour me dire que nous nous trompions, que c'était juste un jeu de vachette... C'était une becerrada (becerro, veau) et les deux animaux ont été mis à mort dans des conditions si horribles que des parents avec enfants sont sortis dès la première « lidia ». Voir le deuxième becerro en lien youtube: https://www.youtube.com/watch?v=CWHT1dm VSU

Nous avons constaté souvent, à Parentis, à Plaisance, à Riscle, etc. que le public qui arrivait aux arènes, souvent pour participer à la fête, ne savait pas que les novillos étaient mis à mort, ni qu'ils avaient aussi à supporter la souffrance des banderilles. »

Voilà pour l'information dans toute sa réalité, sans mots trompeurs pour en cacher l'horreur.

Nous allons être partout

Le CRAC Europe a annoncé publiquement qu'en 2015, tout sera fait pour qu'à chaque corrida, il y ait une action anti-corrida, qu'elle soit organisée par le CRAC ou par qui que ce soit d'autre – association, individus, peu importe puisque nous avons tous le même but: l'abolition de cette barbarie. Le but est que nous nous synchronisions et nous répartissions les dates de la temporada qui commence afin qu'aucune commune de sang n'échappe à notre présence la plus perturbatrice possible, toujours dans le strict respect de la non-violence.

La première corrida, quel que soit le jargon employé pour la déguiser en « gala » anodin, s'est tenue à Vic-Fezensac. La première manifestation pour s'y opposer, aussi.

L'effet Charlie: nous ne sommes plus des terroristes pour les forces de l'ordre

Les militants abolitionnistes étaient une soixantaine au plus haut de l'action. Un nombre raisonnable au vu du peu de temps pour se mobiliser. Parmi eux, Jean-Pierre Garrigues et trois des délégués du CRAC Europe, Carole Saldain, Didier Bonnet et Sylvie Germain. Deux des militants sont venus depuis Dijon en roulant toute la journée du samedi tellement



ils tenaient à être présents à cette première confrontation avec les amateurs de torture. La plupart des autres étaient des habitants de la région au sens large.

Les aficionados ont péniblement atteint une centaine d'individus, enfants (et même bébé) compris. Eux, en revanche, le savaient depuis longtemps que leur petit rituel sordide devait avoir lieu à cette date, mais visiblement cela n'intéresse quasiment plus personne dans leurs rangs clairsemés. Ils ont dû se sentir très seuls et très minables dans une arène de première catégorie de 6000 places. Le veau affolé dont ils voulaient tant voir le sang couler a été supplicié pendant vingt minutes puis tué, sans aucune autre raison que leur jouissance immonde.

Le maire et les aficionados nous voient toujours comme des terroristes dangereux, si on en croit la flopée d'arrêtés municipaux sortis dans l'urgence, une fois la manifestation annoncée. Les gendarmes du Gers ont, eux, compris que le même mot ne pouvait pas décrire à la fois des tueurs fous et des manifestants pacifiques. Pour assurer la sécurité, ils étaient une vingtaine.

Le capitaine des gendarmes a ouvertement ignoré les arrêtés liberticides du maire qui, non content d'avoir voulu cantonner les manifestants dans une ruelle à 300 mètres des arènes, avait même interdit tout fumigène, sifflet, mégaphone ou autre dispositif sonore.

Dans les faits, le cortège a pu s'approcher jusqu'aux abords des arènes, deux mégaphones ont été utilisés et des sifflets incessants ont pourri l'atmosphère des barbares retranchés dans leur enceinte de torture. Le tout, avec la bénédiction des forces de l'ordre.

Jean-Pierre a lu publiquement un message de Luce Lapin à tous les militants de la protection animale et à tous ceux qui les traitent de terroristes.

Il n'y a eu absolument aucun incident entre manifestants et gendarmes, ces derniers se montrant de bout en bout bienveillants et professionnels. En revanche, ils ont dû intervenir pour calmer des aficionados furieux, provocateurs et injurieux à la sortie des arènes. À Vic, personne n'était dupe sur qui étaient les vrais violents et qui créait du trouble à l'ordre public.

Des tracts et de nombreuses cartes postales de dessins réalisés par les dessinateurs disparus de Charlie Hebdo pour le CRAC ont été distribués. La manifestation a été dispersée dans le calme.

Occuper le terrain

Il n'est pas possible de mobiliser des milliers de personnes à chaque corrida, ce qui voudrait dire quasiment chaque weekend pendant dix mois d'affilée. Ce type de grand rassemblement, qui demande un travail considérable de préparation en amont, ne peut avoir lieu qu'une fois par an, comme cela a été le cas à Alès en 2013 et en 2014. Il est tout aussi utile pour notre combat de montrer notre présence, même en effectifs bien plus limités, dans un maximum de lieux et de circonstances possibles. C'est le

travail de terrain, depuis les « petites » manifestations (qui à nos yeux sont aussi importantes que les autres) jusqu'aux tenues de stands ou aux tractages. Ce qui compte, c'est de diffuser aussi largement possible de l'information sur la réalité de l'horreur des corridas au plus grand nombre de personnes qui, pour la plupart, ignorent même que des corridas se tiennent toujours en France. Voici quelques exemples d'actions de ce genre qui se sont tenues depuis la sortie de notre précédent magazine.



Marché d'Aubenas (07)

Le 8 novembre 2014, cinq militants du CRAC Europe ont procédé à une tenue de visuels, des tractages et des signatures de pétition au marché hebdomadaire d'Aubenas.

Le visuel avec le taureau blanc fait toujours réagir les personnes. A sa vue, elles viennent par elles-mêmes signer nos pétitions. Avec des commentaires exaspérés: « Comment est-il possible qu'en France on n'interdise pas cela? » ou bien « Je ne savais pas qu'en France on pratiquait encore ces horreurs ». 600 tracts ont été distribués. Nous informons un maximum de citoyens que nos impôts financent cette torture. Ici, en Ardèche, la lutte pour le respect de la vie s'installe et s'ancre.

> CHRISTINE VALUSSO Déléguée Ardèche

Stand au Parc des expositions à Paris

Un très beau week-end d'adoptions s'est déroulé au parc des expositions à Paris, les 29 et 30 novembre 2014. La Fondation Assistance aux animaux, grâce à l'une de ses collaboratrices Patricia Lortic, également adhérente au Crac Europe, a permis au CRAC d'installer un stand pour sensibiliser les adoptants à la réalité tauro-



machique en France. C'était une grande première pour la fondation et je suis ravie d'avoir été la pionnière. Merci aux militantes qui m'ont aidé. nous nous sommes également relayées pour promener des chiens en attente d'un fover. Plus de 200 adoptions dans le week-end et une super ambiance, la présidente Mme Arlette-Laure Alessandri s'est dit ravie de l'expérience.

> MARIANNE PASTRE Déléguée Île-de-France

Première manifestation en Italie

Première manifestation du CRAC Europe en Italie le 26 février 2015 aux côtés de nos partenaires les Animalisti Italiani. Notre association était représentée par Florence Marchal, déléguée des Hautes-Alpes, et par Alexandra, militante anticorrida. Les Animalisti ont réuni plusieurs associations animalistes italiennes (LAV, SOS Gaia, etc.) pour manifester contre la détention de plus de 120 singes utilisés depuis des années pour des expérimentations secrètes dans un



centre militaire et nucléaire Enea/CNR près de

l'ai rappelé l'utilisation des fonds européens pour l'élevage des taureaux destinés aux corridas ainsi que le vote des eurodéputés italiens lors de l'amendement en octobre dernier visant la suppression de ces fonds. Chaque personne présente a ainsi été sollicitée pour contacter ses eurodéputés pour les informer et les inviter à voter en faveur d'un nouvel amendement à l'automne prochain.

> FLORENCE MARCHAL Déléguée Hautes-Alpes

Braderies anticorrida à Antib'Land

Sous un soleil éclatant malgré un 20 décembre, le stand installé à Antibes a reçu de nombreuses visites de curieux et d'acheteurs entre 5 heures et 15 heures.



J'ai eu la joie d'avoir l'aide efficace de nouvelles recrues motivées: Lau Ura et sa maman, la pétillante Isabelle et la discrète Jacqueline. Régine Colibri, Emma Colibri et Roxane sont venues nous rejoindre dés la fin de leur trac-

De très nombreux promeneurs se sont approchés en lisant la banderole « CORRIDA = BARBA-RIE » et ont été très étonnés d'apprendre qu'il v avait des corridas en France, surtout avec mise à mort, et encore plus de voir les photos d'écoles d'enfants toreros et d'apprendre que toute cette barbarie était subventionnée avec notre argent. Mon premier client a été un aficionado, qui a tout de même reconnu en voyant les photos que je lui présentais que c'était « hard ». J'ai également eu des personnes âgées me disant « être pour la corrida ». Je leur ai demandé calmement ce qu'ils trouvait attirant dans les arènes. Leur réponse: « c'est un beau spectacle » « c'est une tradition ». Je leur ai simplement feuilleté les photos en gros plans des taureaux vomissant leur sang, les veux perdus de terreur, de souffrance et d'incompréhension. Ils sont restés très gênés alors que les passants réagissaient en me disant » quelle horreur! » Bilan: journée plus que positive, de très belles rencontres, des nouveaux contacts et pleine d'entrain pour renouveler régulièrement l'expérience en plus des stands d'informations.

L'opération s'est répétée le 8 février 2015 avec le même succès.

> GHISLAINE LECOCO Déléguée Alpes-Maritimes

Mission accomplie et action réussie en Arles

Sur un marché peu fréquenté en janvier à cause d'un mistral glacial, nous étions huit militants à tenir un stand d'information dont l'objectif principal était d'inviter le public sensible à la cause des taureaux à rejoindre notre mouvement pour l'abolition des corridas en adhérant



au CRAC. Le magazine n° 18 présent sur le stand est un support idéal pour leur expliquer concrètement nos actions au cours des six derniers mois de l'année.

Une personne a pris une adhésion spontanément et deux autres nous ont promis d'adhérer au CRAC en partant avec le magazine sous le bras, après avoir pris le temps de le feuilleter sur place. Nous avons récolté des signatures pour la pétition du CRAC présentée sur le stand. Dans l'ensemble un public à l'écoute, qui posait des questions et qui prenait volontiers les tracts que nous leur tendions. Évidemment, nous avons eu droit à quelques brimades d'amateurs de corrida qui nous demandaient « de les laisser tranquilles avec leur tradition », mais jamais le ton n'est

Un grand merci aux militants venus de Carcassonne, Marseille, Montpellier et d'autres d'un peu plus près. Ce stand s'est ensuite tenu régulièrement tous les mois ou tous les deux mois suivant les possibilités.

> DOMINIQUE ARIZMENDI Coordinatrice et responsable du stand SOPHIE BROCKLEHURST Déléguée Bouches-du-Rhône

Chats sans toit anticorrida à Alès

Le 15 mars 2015 de 9 heures à 19 heures une collecte alimentaire a été effectuée devant le Super U d'Alès au bénéfice de l'association Chats sans Toit. Cette association locale est très active. Comme toujours la collecte a été fructueuse, les clients donnant spontanément et largement pour nos amis à quatre pattes. Nous avons profité de cette opération pour effectuer un tractage pour le CRAC Europe. L'accueil des clients a été favorable, aucune remarque ou incident à signaler.

Stand à Bordeaux

Le 18 avril 2015, nous avons monté le stand à 10 heures et commencé à discuter avec les passants vers 11 h 00. Ce stand était co-organisé par le CRAC et ACTA, collectif de défense des animaux bordelais. C'est ACTA qui a fourni les tonnelles, les tables, le matériel de diffusion, etc. La première chose qui m'a marquée est le nombre beaucoup moins important de réactions négatives que lorsque j'avais tenu un stand en 2011 ou 2012. Est-ce le hasard ou les mentalités évoluent-elles? On a même eu un aficionado poli avec qui il était presque agréable de discuter, ce que je n'avais encore jamais vu de ma vie... Évidemment, il y a eu aussi des gens désagréables, mais ils ne sont pas restés après nous avoir sorti les âneries habituelles (« et les animaux des abattoirs », « c'est la tradition », etc.) Nous avons eu de très nombreuses réactions positives. Beaucoup de passants ont pris des tracts et signé la pétition. Nous avons fait un travail d'information sur le fait que deux corridas

Soutien à tous les militants anti-corrida

Le 13 décembre 2014 s'est tenue à Paris une manifestation à Paris organisée par la Convention Vie et Nature, en soutien à Jean-Pierre Garrigues et plus largement, à tous les militants anti-corrida non-violents qui ont été victimes de brutalités ou de poursuites judiciaires sur les motifs les plus

Après une introduction de David Joly, viceprésident de CVN, Gérard Charollois a prononcé un discours d'une puissance et d'une finesse d'analyse remarquables. Il a détaillé les trois armes utilisées par le lobby tauromachique contre les militants anti-corrida: la censure, l'imposture et la forfaiture.

Censure, imposture, forfaiture

La censure est celle qui s'applique quasi systématiquement sur toutes nos actions. Si quarante paysans font une manifestation contre un centre d'impôt, toute la presse en parle. C'est encore loin d'être le cas quand des personnes agissent contre la corrida (à l'exception notable des actions organisées par le CRAC Europe, désormais systématiquement

L'imposture, c'est celle qui consiste à nous faire passer pour des extrémistes, des terroristes, des gens violents alors même que les seules violences qui s'exercent le sont à notre encontre. Nous n'avons jamais touché ne serait-ce qu'un cheveu d'un seul aficionado, mais en revanche, nombre des nôtres ont été tabassés, violentés, brutalisés non seulement par des aficionados, mais encore par les forces de la répression.

La forfaiture, c'est celle de la Justice si prompte à nous poursuivre pour avoir simplement fait savoir que nous n'aimions pas ces spectacles de torture - alors qu'on n'arrête pas des spectateurs d'une pièce de théâtre qui pourraient la siffler. Lorsqu'il s'agit par contre d'instruire les plaintes de manifestants pacifiques, là, c'est l'immobilisme le plus total, voir le déni pur et simple.

Plus de 60 manifestants condamnés, plus de 120 ignorés ou déboutés

Jean-Pierre Garrigues a déclaré que ce rassemblement de soutien s'adressait à tous les militants anticorrida et pas seulement à lui, qu'ils soient membres d'associations ou simples citoyens agissant de façon autonome. Notre seul but est l'abolition de la corrida, les petites querelles de cour d'école ou d'égos doivent être dépassées.

Il a lu la longue liste de tous les manifestants condamnés à des peines variées depuis 2012, à commencer par Christophe Leprêtre pour avoir dit que si une fillette n'avait pas eu l'accès libre à l'arène de Mont-de-Marsan un jour de corrida, elle n'aurait pas été la victime d'un pédophile qui s'y trouvait. S'y ajoutent entre 2012 et 2014 Alain, Christophe M., Jean-Marc, Animaux en Péril, le CRAC Europe, Xavier, Sabine, Alexandre, Nancy, Mandy, Anne, Olivier, Nathalie, Françoise et 45 particuliers verbalisés à 60 euros par personne à Dax pour avoir été présents sur la voie publique au moment d'une corrida (nous avons transmis ce dossier à nos avocats qui le suivent de près). Quant à Jean-Pierre, trois procès différents l'attendaient dès début ianvier.



Il a aussi lu la liste de tous ceux qui ont porté plainte depuis 2010 et n'ont jamais vu leur cas arriver jusqu'à un tribunal: Nathalie en 2010, les 90 de Rodilhan en 2011 (toujours aucune date de procès), les dix de Rodilhan en 2013 (manif autorisée), les victimes de Rion (le procès d'Alain, pourtant mis dans le coma par un aficionado identifié, est reporté au 1er juin 2015 et pour les autres, aucune nouvelle), Carole, Blanche, Didier, Yohan, Anne, Claudine, Dominique, Chantal, Karine, Anne, Didier T., Nathalie, Clara, Christine, Stéphanie, Régine, Ghislaine...

Jean-Pierre a fait clairement savoir que le CRAC est solidaire de toutes les actions anticorrida non violentes et aidera autant que faire se peut tous les militants, quels qu'ils soient, qui se retrouvent poursuivis ou condamnés lors d'actions organisées non seulement par le CRAC, mais aussi par toute autre personne ou organisation agissant contre la corrida de façon pacifique. Un appel sera lancé à toutes et tous dans les prochains jours à ce sujet.

La seule façon d'abolir la corrida est de faire changer la loi. Aussi, tous nos efforts seront poursuivis en 2015 pour former des citoyens à aller à la rencontre de leurs députés et sénateurs afin de les convaincre de signer l'une ou l'autre des propositions de loi d'abolition en vigueur.

Un soutien européen

Des représentants d'Animalisti Italiani Onlus ont apporté leur soutien, avec une lettre de leur président Walter Caporale lue par David, venu de Rome pour l'occasion.

De même, trois organisations de protection animale allemandes nous ont fait parvenir des lettres de soutien qui ont été lues à la tribune. Il s'agit de Menschen für Tierrechte (lettre de Dagmar Oest), de la fondation ProVegan (Dr Ernst Henrich) et de SOS Galgos (Martina

Autres prises de paroles

Les représentants de plusieurs autres associations étaient présents à ce rassemblement. Plusieurs ont pris la parole pour ajouter leur soutien aux militants anti-corrida. Citons en particulier Brigitte Gothière (L214), fidèle soutien de nos actions depuis toujours (c'est réciproque).

Un très grand merci à David pour son organisation de main de maître de ce rassemblement, à Francis Allouchery (FLAC), Christophe Marie (FBB), Liliane Sujanszky (SNDA) et Jean-Paul Richier (Protec) pour leur présence parmi nous, et à toutes les personnes venues parfois de très loin pour montrer leur soutien contre la répression démesurée qui frappe les militants anti-corrida en France.

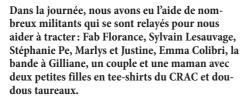
> ROGER LAHANA Vice-président du CRAC Europe

avaient encore lieu en Gironde, peu de Bordelais semblaient au courant. Nous avons parlé des subventions avec des personnes intéressées et également mis l'accent sur les manifestations de La Brède et Captieux pour les personnes franchement anti-corrida. Nous espérons avoir attiré du monde pour les prochaines manifestations.

> PAULINE MARCEL Déléguée Gironde

Stand d'information à Nice

Installées au début de zone piétonne le 31 janvier face aux Galeries Lafayette et en période de Soldes, nous avons vu passer une foule incessante. Première surprise : le nombre de personnes en costumes nous déclarant « être amateurs de corrida » « trouver ça très beau » et qui nous parlent « d'art et de tradition ». Pour ceux-là, nous avons des arguments de poids à opposer et des classeurs entiers de photos, nos tablettes ou les films de taurillons massacrés ont tourné en boucle toute la journée.



De nombreuses personnes viennent spontanément signer les pétitions et nous assurer de leur soutien. Nous en profitons pour faire de l'information, avec l'appui de notre matériel: tracts, classeurs de photos et d'infos.

Nous constatons aussi, comme toujours, combien de personnes ignorent l'existence des corridas



Le 18 mars Florence de la Flor, Jacques Nicolin et moi avons tenu comme prévu notre premier stand à Chambéry. Deux autres militantes Élodie et Sabrina ont eu la gentillesse de venir nous rejoindre et tracter avec nous pendant plus d'une heure avant de retourner au travail. Un grand merci à elles! Nous avons donc dressé notre petit stand place St Léger, une belle place piétonnière située au coeur du centre historique. Le soleil était avec nous, il faisait très bon et il régnait une atmosphère printanière.

Nous avouons avoir été au début un peu refroidis! En effet, les cinq premières personnes à qui nous nous sommes adressés étaient des aficionados dans le genre goguenard: « moi je vais à Séville, j'adore ça! » ou jouant les avertis: « l'art, la beauté, la danse », etc. Au coeur de la Savoie, nous ne nous attendions pas à entendre ça. Mais bien vite nous avons eu de bons échanges, souvent un accueil très chaleureux des passants qui parfois s'empressaient de venir signer le manifeste « Ah oui, je signe moi, c'est abominable, ça doit être interdit!» et le plus souvent prenaient connaissance attentivement des informations portées au dos du tract en nous promettant avec enthousiasme de se rendre sur le site. Nous n'avions pas eu l'autorisation de montrer des visuels de taureaux ensanglantés, mais j'avais pris soin de réaliser un dossier, consultable sur le stand, à partir des différentes rubriques du site, afin de faire connaître le CRACet aussi de montrer la réalité de la corrida. C'est ainsi que de nombreuses personnes ont découvert avec effroi ce dont il s'agissait. Ce fut une grande satisfaction pour nous de voir qu'il y avait beaucoup de jeunes, étudiants, parfois même lycéens qui étaient très intéressés, posaient beaucoup de questions et étaient horrifiés devant les photos. En effet, nous avons pu constater que beaucoup de gens ignorent totalement ce qu'est la corrida. La plupart pensent que la mise à mort ne se pratique qu'en Espagne alors qu'en France, on se contente de « jouer » gentiment avec des vachettes. Le cliché « Interville » a la vie dure.



Nous avons ainsi passé beaucoup de temps avec certains à expliquer ce que souvent ils avaient du mal à croire... La réalité de la corrida apparaît inimaginable pour des esprits normaux!... Beaucoup de personnes âgées, de retraités, nous ont témoigné leur sympathie, certaines personnes engagées dans la protection animale (SPA) nous ont donné leur soutien. Bien sûr; comme toujours on croise des gens hautains et morgueux, des pseudo-philosophes qui tentent de vous lancer sur un débat oiseux « oui, mais où est le Bien, où est le Mal... le savez-vous vous-même », etc. Inutile de perdre son temps avec des gens qui, en adoptant une posture de sagesse de pacotille, ont trouvé le moyen de ne jamais s'engager dans rien. Pas de temps à perdre avec ce genre de personne!

Nous avons distribué plusieurs centaines de tracs, recueilli 154 signatures et vendu des articles du CRAC (dont un livre « Corrida la honte »). C'était une première et nous entendons bien recommencer l'opération, de préférence un samedi après-midi où nous pourrons toucher beaucoup plus de monde qu'en semaine, à Aix-les-Bains, Annecy ou Grenoble... à voir! Voilà, nous sommes motivés à fond pour lutter contre cette ignominie et défendre plus que jamais nos amis les taureaux! Encore merci à tous les militants.

> FRANÇOISE LUVINI Déléguée Isère et Savoie

en France, et encore plus, les écoles d'apprentis tortionnaires. Les plus hésitants sont stupéfaits d'apprendre que notre argent public est utilisé pour subventionner ces pratiques. Résultat: prés de mille tracts distribués, mille

> GHISLAINE LECOCQ Déléguée Alpes-Maritimes

Manifestation à Saint-Étienne du Grès

signatures obtenues.

Le 8 mars 2015, arrivée des premiers manifestants à 12 h 30 pour préparer décorations et visuels après une traversée du village marquée de concerts de klaxons et slogans.

Nous accrochons toutes les caricatures anti-corrida de Charlie le long des barrières ainsi que les banderoles et drapeaux du CRAC.

Nous avons une bannière verticale à tête de taureau fabriquée par Stéphanie Pérez, nous y fixons les photos de chacun des cinq taurillons avec leur prénom.

Accueil très pro des gendarmes. Nous demandons à aller voir l'entrée des arènes, avec leur accord. Les slogans anti-corrida sont alors hurlés sans discontinuer sur les aficionados (beaucoup de vieillards et de très jeunes enfants, beaucoup de femmes endimanchées et pomponnées pour aller voir torturer des taurillons) ainsi que pendant tout le « spectacle ».

Nous avons cinq militants assis à l'entrée de l'arène et qui témoignent. Voici quelques expressions intéressantes que j'ai entendues lorsque j'étais à proximité des arènes : « C'est pas possible, c'est le mur de Berlin ici », « c'est des insultes, c'est pas grave, le principal c'est de ne pas se faire frapper » ou encore « j'aime la corrida, mais je ne le dis pas à mon travail, on sait jamais la réaction des gens », ainsi qu'un enfant de huit ans qui brandissait victorieux une oreille sanguinolente de taurillon en hurlant « je vais leur casser la tête aux antis » (le père a immédiatement été obligé par les gendarmes à cacher l'oreille dans un sachet en plastique et à ne pas faire de provocation).



Plusieurs militants sont entrés à l'intérieur de l'arène et l'une revient nous informer au mégaphone qu'à l'intérieur, ils sont furieux et ne parlent que de notre présence. Chaque fois qu'un taurillon est mort, nous décrochons sa photo du panneau, la déposons au sol et invitons les militants à venir allumer une bougie pendant une minute de silence. Nous restons jusqu'à la sortie des derniers aficionados pour une haie de déshonneur très bruyante. A la fin, nous demandons Régine et moi, à aller déposer les photos des taurillons morts et les bougies à la porte des arènes en passant devant un groupe d'aficionados. Accordé! Nous y allons, protégées par une équipe de gendarmes respectueux.

CHRISTINE VALUSSO Déléguée Ardèche

Stand CRAC Europe/ CAAC à Carcassonne

Le 28 février de 9 h 30 à 13 heures, un stand CRAC Europe/CAAC s'est tenu au portail Jacobins à Carcassonne.

Le soleil était au rendez-vous et les militants aussi, nous étions une quinzaine, nous avons distribué des tracts et fait signer deux pétitions, celle du CRAC Europe et celle du CAAC que nous avons lancée contre les nouvelles subventions que donne la municipalite à la féria.



En règle générale, nous sommes tombés sur des personnes contre la corrida qui ne sont même pas au courant de la participation de la mairie au financement de la torture. Nous avons pu discuter avec quelques procorrida et un torero, l'ancienne présidente du CAAC est tombée sur ce monsieur, qui comprenait tout à fait notre point de vue, mais pour lui cela faisait partie de son travail. Il est d'ailleurs très calme et courtois. Nous avons obtenu à peu près deux cents signatures. À 13 heures, nous avons quitté les lieux et nous nous sommes donné rendez-vous pour le 28 mars.

> Marie Sanz Déléguée Aude et Pyrénées-Orientales

Action de sensibilisation à Belfort

L'association Défense Animale Belfort a organisé une action de sensibilisation en partenariat avec le CRAC Europe le 25 avril.

Nous nous sommes installés vers 14 heures à côté du théâtre Granit de Belfort, sous deux arbres très touffus qui ont abrité le stand de la pluie, le long de la Savoureuse, notre rivière locale. Comme nous n'avions pas les armatures nécessaires pour le panneau du CRAC avec le taureau beige, nous avons fait un bricolage de fortune entre deux arbres.

Nous avons pris quelques photos avec les banderoles du parcours anti-corrida du mois d'août dernier, devant le théâtre. Nous avions l'inten-

Tractage anticorrida à Montélimar

Une dizaine de militants se sont réunis le 11 mars sur la foire de Montélimar (26), afin de distribuer des tracts contre la corrida et les écoles de tauromachie françaises, et également en vue de récolter des signatures pour la pétition du CRAC Europe.

Mission réussie! Divisés en trois groupes dans plusieurs endroits de la foire, nous avons distribué plusieurs centaines de tracts et récolté 294 signatures! Malgré quelques passants friands de corrida, nous avons eu de nombreux encouragements et réactions positives à notre action.

Quelques témoignages ont été récoltés au passage:

- Une dame nous a raconté avoir assisté à une seule corrida dans sa vie. C'était en Espagne et la dameétaitassisejusteenfacedudictateurFranco. Ce jour-là, le toréro s'est fait encorner et elle fut la seule à se lever et à applaudir sous les regards haineux des aficionados! Elle est malgré tout restée dans les gradins, mais au moment de la mise à mort du taureau, elle n'a pu supporter cette vision d'horreur et s'est évanouie.
- Une autre dame nous a expliqué qu'elle était contre la corrida, mais que son mari adorait y aller. Et la seule raison qui le pousse à aller voir ce « spectacle », c'est la fête qui s'en suit! (Je lui ai répondu qu'il n'était pas nécessaire de tuer un taureau pour s'amuser... ce qu'elle comprenait parfaitement!)
- Un jeune garçon d'une dizaine d'années nous a raconté qu'il allait aux corridas avec ses parents. Un peu timide, il nous a pourtant fait comprendre qu'il ne cautionnait pas vraiment...
- Une dame une dame âgée nous rapporte qu'elle va voir des corridas en Espagne et qu'elle trouve

cela extraordinaire. Elle nous dit: « l'ambiance, la musique, les passes avec le taureau c'est majestueux, je trouve cela splendide! » Je lui demande « mais la mise à mort, la souffrance de l'animal? » Elle répond: « Ah oui, c'est vrai, je sais que les animaux sont trafiqués avant les corridas, mais tant pis, c'est beau ».

Nous avons eu bien d'autres commentaires contraires:

- Moi, je signe, j'ai été en voir une et j'ai trouvé cela horrible
- J'y suis allée une fois et je suis partie avant la fin, c'était trop atroce
- On nous avait dit que c'était une course de cocardes sans mise à mort, mais ils se sont mis à planter des banderilles dans les animaux et les pauvres, ils criaient tellement de souffrance que je me suis enfuie, horrifiée.

Nous avons bien insisté ce matin sur l'impact de la violence sur le psychisme des enfants. L'argument a fait mouche et un grand nombre de personnes n'étaient pas informées de l'existence des écoles de tauromachie où les enfants apprennent à torturer et à tuer des petits veaux. Le fait que nos impôts subventionnent ces écoles est très mal perçu par les Français. Beaucoup nous on dit: « C'est honteux de dépenser l'argent public pour ces pratiques », nous ne le savions pas.

Excellent travail de tous les militants ce matin, bravo à tous et merci pour tenter de faire reculer la cruauté infligée à nos amis et amours d'animaux.

Bienvenue à Jean-Paul et Robert qui nous rejoignent pour mener ces combats.

> OCÉANE BERTOLOTTI ET CHRISTINE VALUSSO

tion de poursuivre le parcours vers d'autres sites caractéristiques du patrimoine belfortain, mais très vite les passants ont afflué et chacun d'entre nous s'est mis à son poste, pétitions, tracts et stand, afin de nous concentrer sur l'information. Nous avons été étonnés par le nombre de personnes ignorant qu'il y avait des corridas en France. La jeunesse a manifesté un intérêt sensible à nos explications et dans l'ensemble nous avons recu une écoute favorable. La pétition a recueilli 230 signatures.

Madame Einhorn, conseillère municipale, déléguée à la protection animale, est venue nous rejoindre et a passé une bonne partie de l'aprèsmidi à nous aider à distribuer les tracts et à faire signer la pétition. Nous pouvons conclure que, dans une grande majorité, la population a

manifesté une opposition à la corrida et nous a soutenus dans notre action: des musulmans qui ont évoqué leur combat pour la paix et leur indignation devant la barbarie, tous ceux qui nous ont agréablement surpris en venant spontanément signer parce que déjà convaincus. Et puis, j'ai particulièrement retenu les mots d'une petite fille qui regardait attentivement le taureau beige pendant que son père signait la pétition. Elle nous a rendu le tract qu'elle tenait entre ses mains, bouleversée: « tenez, je vous rends ceci, je ne veux pas m'en souvenir. »

CHANTAL GIROT Déléguée Franche-Comté Présidente de l'association DAB

Marina Picasso anticorrida

Marina Picasso, petit-fille du célèbre peintre également connu pour avoir été un aficionado passionné, a écrit à la FLAC pour exprimer son engagement contre la barbarie de la corrida. Elle vient de rejoindre le comité d'honneur de la FLAC, fédération dont le CRAC Europe est membre.

Dans sa lettre, Marina Picasso précise: « Je suis très sensibilisée à la souffrance des animaux. En ce qui concerne les corridas, je pense que les effets cruels sont ressentis par les enfants. Nous devons protéger la relation enfants-animaux. » Plus d'info sur le site de la FLAC, dont le CRAC Europe fait partie.



Arles 4 au 6 avril Six manifestations en trois jours

Présence sans précédent dans cette ville qui est l'une des sept en France à avoir une arène de 1 ère catégorie. Les militants se sont succédé pendant trois jours de suite pour six manifestations, une par demi-journée. Tous nos remerciements vont à eux et aux neuf organisateurs de ces actions: Éric Airiau, Dominique Arizmendi, Didier Bonnet, Sophie Brockelhurst, Sylvie Germain, Ghislaine Lecocq, Florence Marchal et Marie Sanz.



La mobilisation du 4 avril a réuni plus de 150 personnes au plus fort de la journée notamment lors du cortège de 15 heures Dès 10 heures, la place Lamartine était décorée de drapeaux, banderoles et panneaux. Notre présence bruyante a été remarquée par de nombreux passants qui s'arrêtaient à notre hauteur et venaient lire nos panneaux. Beaucoup nous félicitaient; dans les voitures les automobilistes nous saluaient avec des pouces en l'air.

Ghislaine a pris la parole au micro et a lu à l'attention des passants médusés un texte qui reprenait les coulisses de la corrida, tout ce que le public ne sait pas, ce que les aficionados prennent soin de cacher, depuis la préparation des taureaux, les mauvais traitements qu'ils subissent avant d'entrer dans l'arène et le déroulement des trois tercios de torture qui font leur spectacle morbide.

Parmi les passants une personne en fauteuil roulant électrique et extérieure à notre manifestation est venue saluer notre mobilisation et a entrepris de tourner sur le rondpoint afin de ralentir les automobilistes sous les acclamations et les applaudissements des antis et ce durant toute la matinée, ce qui n'a pas manqué d'agacer sérieusement le service de police. Nous saluons ce monsieur qui a pris part de façon active à notre manifestation et qui a défilé avec nous ensuite.

Au cours de l'après-midi, des militants nous ont rejoints. Nous avons équipé en matériel sono la voiture de Christine, déléguée CRAC Europe pour l'Ardèche. Nous en déléguée CRAC Europe pour l'Aude qui a mis son matériel sono à notre disposition.

Le long du boulevard Émile Combes était fréquenté par des touristes, des badauds venus pour la feria qui écoutaient immobiles nos slogans et le boucan que nous faisions, certains nous félicitaient sans oser nous rejoindre alors qu'on les y invitait. Puis nous sommes arrivés sur le lieu de préparation et d'échauffement des chevaux de corrida. Là notre marche s'est arrêtée pendant quelques minutes, la colère des militants montait crescendo, les cavaliers tentaient de garder leur calme, mais à notre second passage les aficionados se sont regroupés en nombre au bord du trottoir pour nous provoquer. L'un d'entre eux a réussi à pénétrer au sein de notre cortège pour en découdre avec les militants, il a été immédiatement encerclé par la police. Nous avons vu un des policiers être frappé par l'énergumène en question, très énervé par notre présence. Malgré les coups reçus, aucun de ses collègues n'a pris la peine d'embarquer cette personne au poste, tout juste l'ont-ils éloigné en tentant de le calmer.

La manifestation a été officiellement levée à 17 h 30. Merci à tous pour votre présence.

> SOPHIE BROCKLEHURST Déléguée Bouches-du-Rhône

Au menu des torturés du 5 avril, sept sublimes taureaux de Montalvo que Dominique Arizmendi a eu le courage d'aller photographier aux corrales afin d'avoir leurs photos que nous accrochons systématiquement sur la bannière. Bizarrement, plus moyen d'obtenir les prénoms des taureaux nulle part. Ont-ils peur que ça les humanise trop? Nous n'avons donc qu'une série de numéros de « lots » profitons pour la remercier, ainsi que Marie et des regards d'herbivores paisibles qui en disent long sur leur qualificatif de « fauves ». Arrivée de l'équipe à 10 heures et une quarantaine de militants se joignent peu à peu à nous pendant que nous scandons sans relâche des slogans autour du Rond Point Lamartine.

> Retrouvailles avec la mamie qui vient nous raconter chaque année son traumatisme de petite fille arlésienne, habitant près des arènes et qui a vu pendant toute son enfance ressortir une à une des milliers de malheureuses bêtes mortes et ensanglantées...

> Pas de chance: problème de sono de dernière minute, et nous devons nous résoudre à nous mettre en marche avec nos seules voix tonitruantes et des sirènes, la bannière des taureaux en tête, les drapeaux, les tambours, les banderoles et les nombreux panneaux de Stéphanie Perez. Arrêt remarqué et bruyant, devant le camion des chevaux de picador où l'un de ces monstrueux personnages est en train d'échauffer son cheval. Allure hautaine, lourd caparaçon, piques et étriers biseautés en plomb tout est fait pour mettre les militants en colère devant cet attirail conçu pour la torture... Évidemment, un grand nombre de badauds, verre au breuvage jaune trouble



à la main, viennent nous railler et faire des gestes obscènes qui cessent curieusement dès que les CRS assurant notre protection se tournent vers eux. C'est ceux que l'on qualifie de « mansos » en langage taurin. Retour au rond-point et arrivée de nouvelles voitures de militants: Emma Colibri du 06 et Florence de l'Ardèche arrivent en renfort avec un mégaphone supplémentaire! Ensuite reprennent les slogans, des textes lus au micro, et notre deuxième défilé est devancé cette fois par la voiture de Didier Bonnet. Nouveau passage devant les taurins, avec autant de succès que les précédents. Au bout du cortège, de nombreux passants s'arrêtent et nous écoutent expliquer les trucages et escroqueries de la corrida. Retour bruyant à la place Lamartine. Moment d'émotion lorsque selon notre rituel devenu systématique, nous décrochons une à une les photos des taureaux de la bannière pour les accrocher sur l'un des panneaux de la feria. Sous le mistral, nous allumons difficilement quelques bougies au pied des photos en hommage aux sept innocents du jour.

GHISLAINE LECOCO Déléguée Alpes-Maritimes

Arrivée vers 10 heures le 6 avril, mise en place des drapeaux, banderoles et

installation des courageux militants. Une quarantaine de personnes le matin. Aucune perte de temps, tout le monde s'active et le passage de nombreuses voitures sur le rondpoint est stimulant. Félicitations de certains



automobilistes et habituels gestes et insultes pour d'autres.

Nous avons lu également des textes pour informer sur l'envers du décor de la corrida. Vers 11 heures, mise au point avec la police. Nous insistons pour défiler et c'est accordé assez vite. Nous devons nous contenter du large trottoir et non de la chaussée en raison de notre nombre.

Arrêt face aux vans des chevaux. Peu de monde, car ils sont dans les arènes. On est tout de même entendu par les passants. On fera un second arrêt tout en haut du boulevard Émile Combes, et là c'est plus porteur, car il y a de nombreux touristes. Nous insistons sur le slogan « feria oui, corrida non ». Retour à 13 heures, soit quasiment deux heures de défilé.

Après une pause, même combat dans l'après-midi, mais cette fois nous exigeons avec Florence d'avoir toute la chaussée pour défiler. Accord sans problème de la police qui s'organise pour bloquer la circulation. Les deux arrêts à l'aller et au retour comme dans la matinée seront plus profitables, car près du camion de la cavalerie se trouvent de nombreux acteurs de la corrida. Un cavalier à cheval nous nargue, les chevaux s'agitent devant le bruit. Retour sur le rond point vers 16 h 45. Là, on sera agressés verbalement par des aficionados venus se poster devant nous. L'un d'eux brandit la photo d'un taureau ensanglanté, un autre largement éméché nous provoque. La police intervient très vite pour les écarter. Nous décidons, par sécurité, de mettre un terme à notre action et rangeons le matériel. Il est 17 heures.

Je tenais à remercier chaleureusement les militants et leur courage. Certains sont restés les trois jours complets. Merci également à Florence, Éric, Dominique, Christine, Nathalie... J'en oublie sûrement. On a fait tout ce qu'on a pu. On a été vu et entendu. La circulation a été bloquée pour nous. On a sans aucun doute dérangé. C'est le but.

Sylvie Germain

L'imposture d'Arles-Info est ignominie

Alain Perret est l'un des pionniers de la lutte anti-corrida en France, auteur de « La mafia tauromaniaque » (en vente dans notre boutique). Il a envoyé la lettre qui suit à la mairie d'Arles en réaction à la une du journal municipal Arles-info de février 2015.



Se servir d'une victime (qui ne peut pas répondre, car elle a été fusillée par des assassins) pour lui faire dire l'opposé de son sentiment concernant la tauromachie, ses crimes et ses tortures est un procédé lâche utilisé pour tromper le public. Ses amis, ses proches, ne peuvent être que révoltés par ce mensonge qui salit la mémoire de mon ami Georges Wolinski.

Très honoré de l'avoir côtoyé et d'avoir collaboré avec ce grand philosophe dessinateur dans les années 1966-1986 aux éditions du Square (Hara Kiri, Charlie Hebdo), mon souvenir est sali par les propos tenus par un certain Autheman dans son dessin procorrida paru dans ce n° 189 de février 2015 d'Arles-Info. Je peux témoigner, et ses proches, également que Georges ne pouvait supporter les sévices infligés aux taureaux pour faire du fric avec le plaisir sadique des voyeurs-spectateurs. Vouloir récupérer la victimisation des célèbres dessinateurs de Charlie Hebdo est une offense grave et mérite une condamnation pour la mémoire et le mal volontaire fait aux amis et proches du défunt. Georges Wolinski était un non-violent inconditionnel, tout comme toute notre joyeuse bande d'humoristes insensibles à la manipulation, à la corruption, aux détournements, aux provocations des organisateurs de spectacles cruels et dégradants. En vertu du droit de réponse légitime, la femme et la fille de Georges Wolinski et moi exigeons des excuses, et pour faire réparation de faire paraître cette lettre dans votre prochain numéro d'Arles-Info. Si vous n'acceptez pas notre proposition-réparation, nous nous réservons le droit d'engager contre la mairie

les responsables, mais j'attends votre réac-ALAIN PERRET

d'Arles des poursuites judiciaires.

Je ne vous salue pas, Mesdames et Messieurs













GRANDE MANIFESTATION UNITAIRE

LE 28 JUIN 2015 À RIEUMES (31)

CRAC Europe – Animaux en Péril – Fondation Brigitte Bardot – FLAC – ARAC



Rieumes est la seule commune de la Haute-Garonne à organiser des corridas dans ce département et ce, depuis seulement une dizaine d'années. Sa « tradition locale ininterrompue » est donc inexistante. Son club taurin est aux abois et ne survit que grâce à des subventions, incapable de remplir suffisamment l'arène démontable de 3000 places dont

Le 28 juin 2015 auront lieu deux novilladas, une le matin, l'autre l'après-midi. Nous devons tout faire pour montrer légalement et pacifiquement notre opposition à ces spectacles

Faire tomber Rieumes signifie faire tomber la Haute-Garonne!

Non seulement le nombre de départements de sang passerait de 11 à 10, mais une coupure géographique serait créée à nouveau entre le sud-est et le sud-ouest de la zone tauroma-

C'est pourquoi nous voulons faire de cette action la plus importante de l'année 2015. Aux côtés de l'ARAC, l'association anti-corrida locale membre de la FLAC qui se bat courageusement depuis des années contre la tenue de corridas à Rieumes, les partenaires de longue date que sont le CRAC Europe, la Fondation Brigitte Bardot, Animaux en Péril et la FLAC uniront à nouveau leurs forces pour faire reculer la barbarie.

Aspects pratiques

Le point de rendez-vous de la manifestation à Rieumes est le 28 juin à partir de 9 heures. La grande ville la plus proche est Toulouse, facilement accessible depuis toute l'Europe par divers moyens de transport. Des navettes gratuites seront mises à la disposition des manifestants au départ de la gare de Toulouse Matabiau pour rejoindre Rieumes dans la matinée et en revenir dans la soirée.

D'autres infos seront données dans les semaines à venir.

Evénement Facebook:

https://www.facebook.com/even ts/759876310794401/759877627460936/

« Les animaux en Islam »

par l'imam Al-Hafiz B. A. Masri

Vingt-cinq ans après sa parution, compris par certains musulmans - en faveur

le grand classique de théologie islamique Animals in Islam trouve enfin sa traduction française. Cet ouvrage exprime un puissant message en faveur des droits des animaux, démontrant, preuves à l'appui que:

- 1. L'islam n'oblige pas à la consommation de viande, mais au contraire invite à la compassion envers les animaux qui doit conduire à s'abstenir de les tuer pour les manger;
- 2. L'islam n'oblige en aucune manière à tuer un mouton pour célébrer la fête de l'Aïd-el-
- 3. L'islam n'interdit pas davantage l'étourdissement lors de l'abattage rituel.

Il aborde aussi la question de la chasse, de la corrida, de l'expérimentation animale, etc. Indispensable pour quiconque souhaite pouvoir comprendre ces questions parfois polémiques et faire valoir les arguments islamiques, bien trop souvent ignorés - y

des animaux!

Cet ouvrage est susceptible d'intéresser en particulier:

- les musulmans soucieux de protéger les animaux et voulant savoir ce que disent les textes islamiques au sujet du respect de la vie animale;
- les militants pour les droits des animaux ayant besoin d'un outil clair, complet et sérieux pour aborder la question des droits des animaux sur le terrain théologique;
- tout enseignant, chercheur ou décideur public intéressés par le point de vue de l'islam sur le traitement des animaux (corrida, chasse, consommation de viande, rites religieux, etc.);
- et d'une manière générale, les amateurs d'ouvrages d'érudition. Quelques extraits:
- « Espérons qu'un jour se lèvera [...] où nous verrons le début d'une ère nouvelle où l'homme accorde aux animaux le respect et le statut qu'ils méritent depuis toujours et qu'on leur a refusés depuis si longtemps. »

« Le Coran et les enseignements du Saint Prophète Mohammed [ont laissé aux musulmans] des ins-

tructions sur les droits des animaux et sur les obligations morales de l'homme envers eux bien plus détaillées que tout autre texte sacré. » « Les musulmans dans les pays occidentaux devront décider, tôt ou tard, s'ils renoncent à manger de la viande ou s'ils acceptent la viande abattue après étourdissement. » Cette traduction de l'anglais a été réalisée par Sébastien Sarméjeanne, sous le contrôle de Malek Chebel anthropologue des religions et philosophe, qui en signe également la préface. Malek Chebel est auteur d'une trentaine d'ouvrages sur l'islam, notamment une nouvelle traduction du Coran et un Dictionnaire encyclopédique du

Les animaux en Islam, d'Al-Hafiz Basheer Ahmad Masri. Préface de Malek Chebel. 291 pages. ISBN: 978-2-917419-08-3. Éditeur: Droits des Animaux. Prix: 22 €. Exclusivement disponible sur amazon.fr

Les actions à venir

Les actions qui figurent sur ce calendrier sont celles dont nous avons connaissance à la date du bouclage, leur liste n'est donc pas exhaustive.

Date	Action	Lieu	Organisation
16/05/2015	Manifestation CRAC Europe	Alès	CRAC Europe
16/05/15	Stand information Place Ducale (11h-19h)	Charleville-Mézières	CRAC Europe
23/05/15	Stand de sensibilisation à l'abolition de la corrida	Carcassonne	CAAC
23-24/05/15	Stand d'information Place de la République	Lyon	CRAC Europe
25/05/15	Manifestation CRAC & Euskal	Vic Fezensac	CRAC & Euskal
30/05/15	Manifestation CRAC Europe	Gamarde-les-Bains	CRAC Europe
30/05/15	Stand d'information Place François Rude	Dijon	CRAC Europe
02/06/15	Stand tractage	Arles	CRAC Europe
06/06/15	Stand information	Arles	CRAC Europe
06/06/15	Happening anti-corrida	Bordeaux	CRAC Europe
07/06/15	Manifestation CRAC Europe	Captieux	CRAC Europe
13/06/15	Stand/Action anti corrida/Relais CRAC Europe	Grenoble	Collectif Animaux Libres Isère - CALI
13/06/15	Stand Vente information	Cannes	CRAC Europe
20/06/15	Manifestation CRAC Europe	Istres	CRAC Europe
20/06/15	Manifestation CRAC Europe	La Brède	CRAC Europe
20/06/15	Conférence Hubert Montagner	Béziers	FLAC
20/06/15	Manifestation CRAC Europe	Istres	CRAC Europe
20/06/15	Manifestation CRAC Europe	Istres	CRAC Europe
20/06/15	Conférence Hubert Montagner	Béziers	FLAC
20/06/15	Manifestation CRAC Europe	Istres	CRAC Europe
27-28/06/2015	Forum AnimalierValenciennes	CRAC Europe	
28/06/15	Grande manifestation unitaire	Rieumes	CRAC Europe, FBB, Animaux en Péril, FLAC
04/07/15	Manifestation citoyenne déclarée	Vauvert	Citoyens
04/07/15	Manifestation ferme usine des 1000 veaux	La Courtine	OEDA
11/07/15	Cyberaction (succès, l'évènement a été annulé)	Garde-Freinet	CRAC Europe
18/07/15	Manifestation citoyenne déclarée	Méjanes	Citoyens
19/07/15	Manifestation CRAC & Euskal	St Vincent de Tyrosse	CRAC & Euskal
19/07/15	Manifestation CRAC & Euskal	St Vincent de Tyrosse	CRAC & Euskal
25/07/15	Stand d'information à la SPA	Salon-de-Provence	CRAC Europe
25/07/15	Manifestation citoyenne déclarée	Beaucaire	Citoyens
08/08/15	Manifestation déclarée par association	Parentis en Born	Vida
15/08/15	Manifestation déclarée par association	Roquefort	Vida
23/08/15	Manifestation déclarée par association	Rion des Landes	Vida
29-30/08/15	Manifestation déclarée par association	Carcassonne	KLAC
01/09/15	Animal Rights Conference	Luxembourg	Présence CRAC
12/09/15	Manifestation CRAC & Euskal	Dax	CRAC & Euskal
12/09/15	(R)evolution 2 avec partenariat CRAC	Paris	FUDA
40/00/45	A : 1D 201ED	Équipe CRAC	
19/09/15	Animal Day 2015Rome	Equipe CKAC	

DOCUMENTS À DISTRIBUER L'information doit circuler et la corrida reculer.

AUTOCOLLANTS

A125 2013

>> Corrida la honte. de Roger Lahana Les dessous de la tauromachie. Tous les droits sont reversés au CRAC Europe 22 euros.



→ Alès 2013. L'abolition est en *marche*, de David Joly, préface de Jacques Dary, 15 euros.

Tous les droits sont reversés au CRAC Europe.

Ninio le petit taureau. de Monic Humain. Un enfant et son ami taureau vivent heureux en Camarque. Le jeune taureau va-t-il périr dans l'arène ? 4,70 euros.



>> TEE-SHIRTS 100 % coton, tailles XS (pour les femmes seulement), S, M, L, XL, XXL. 10 euros le tee-shirt



100 % coton, noire. 10 euros

1. Rodilhan. de Jérôme Lescure. 5 euros 2. Alinéa 3. de Jérôme Lescure.

> 10 euros. 3. Olé, de Bernard Dubique, 10 euros.

4. A.L.F., de Jérôme Lescure, le DVD 19,99 euros, le Blu-Ray 22,99 euros.

NOM

Prénom

5. Derrière les murs. Alès les 11 et 12 mai 2013. du CRAC Europe, 5 euros.

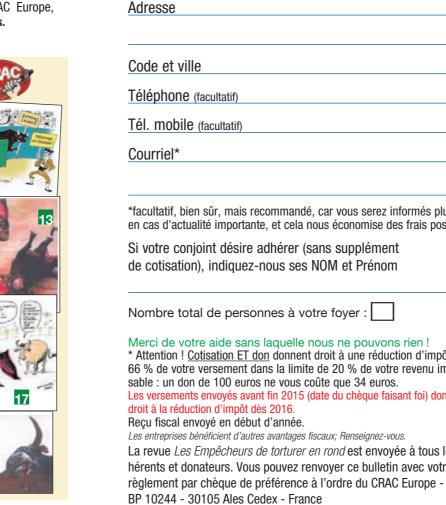


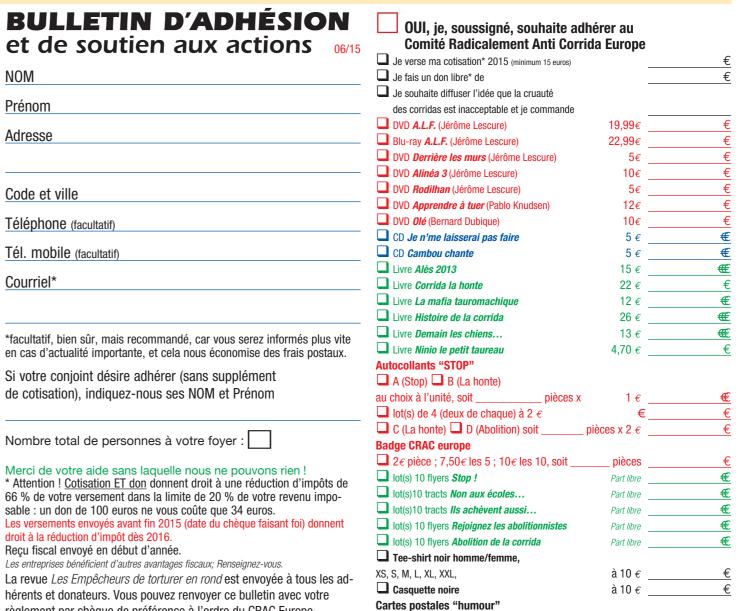






Participation libre. Prix de revient pour information, flyers: 0,05 euro (soit 0,50 euro les 10), tracts: 0.15 euro (soit 1,50 euro les 10).





lot(s) de 25 (une de chaque)

Participation aux frais d'envoi

MIEUX VAUT EN (FAIRE)



25 cartes postales originales Elles sont belles, drôles... émouvantes.

Grand merci aux artistes qui ont offert leur talent : Besancenot, Camille, Clarence, Hardouin-Fugier, Hély, Morvandiau, Péhel, Phath et les dessinateurs de Charlie Hebdo: Cabu, Charb, Honoré, Jul, Luz, Siné, Tignous et Wolinski.

En les achetant, à un prix très raisonnable, pour vous et vos amis, vous nous aidez à lutter contre l'horreur de la corrida





NON

à l'acharnement judiciaire contre **Jean-Pierre Garrigues**

Président du CRAC Europe pour la protection de l'Enfance (Comité radicalement anti-corrida)

au déni de justice concernant les plaintes des militants anti-corrida

Face au nombre croissant de nos actions tant sur le terrain qu'auprès des politiques, le CRAC Europe est devenu la cible préférée du lobby tauromachique devant les tribunaux. L'objectif est évident: tenter d'asphyxier financièrement le CRAC Europe et son président sous les amendes et les coûts de procédure. Depuis quelques semaines, les convocations notifiées à Jean-Pierre Garrigues par huissier se multiplient pour répondre à des chefs d'accusation plus insensés les uns que les autres: organisation de manifestation non déclarée à Vic-Fezensac alors que la manifestation était dûment déclarée, organisation d'action non déclarée à La Brède où ni le CRAC Europe ni Jean-Pierre Garrigues ne sont jamais allés (il se trouve que le maire en est le bâtonnier aficionado Michel Dufranc), alerte à la bombe imaginaire lors du rassemblement déclaré d'Alès en 2014, pour ne citer que les principaux motifs de ces derniers temps.

En parallèle, la totalité des actions menées par le CRAC Europe et les militants anti-corrida contre les exactions commises par le lobby tauromachique fait, elle, face à un déni de justice systématique: plaintes classées sans suite ou absence de date de comparution pour le procès du lynchage de 70 militants par 30 agresseurs identifiés lors d'une novillada à Rodilhan en 2011, soit trois ans et demi après les faits.

Harcèlement judiciaire d'un côté, déni de justice de l'autre, il faut que cela cesse! En France, la corrida est un délit et pourtant ce sont ses opposants qui sont poursuivis en justice.

Il est hors de question que nous appelions à une souscription pour nous aider à financer les amendes, puisque cela serait illégal. En revanche, votre soutien financier pour nous aider à payer nos frais d'avocats serait précieux. Et bien entendu, il est important que vous fassiez connaître haut et fort votre soutien moral face à l'acharnement que nous subissons.

Si une partie des frais de procédures du CRAC Europe est consacrée à payer notre défense face aux attaques menées par les aficionados, la majorité de nos coûts est consacrée à payer des actions en justice que nous menons contre les organisations tauromachiques à tous les niveaux — contestations d'arrêtés municipaux abusifs, attaques simultanées contre plusieurs écoles taurines, procédure visant à faire supprimer l'inscription de la corrida à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France (en partenariat avec l'association Droits Des Animaux), lourd dossier de Rodilhan 2011 (procès prévu en 2015), soutien juridique envers des militants citoyens attaqués à titre personnel, les affaires en cours ne manquent pas.

Merci par avance de votre soutien, sous quelque forme que ce soit. Ensemble, nous allons faire reculer la barbarie jusqu'à obtenir l'abolition de ces pratiques infâmes.

Vous pouvez apporter votre contribution financière par chèque bancaire, PayPal, virement bancaire ou mandat cash.

Plus d'information sur notre site internet http://anticorrida.com

Merci de diffuser cet appel autour de vous. Une pétition de soutien a été lancée, plus de 10000 personnes l'ont déjà signée: http://miniurl.be/r-wr4.



CRAC EUROPE pour la protection de l'enfance

BP 10244 - 30105 Alès Cedex Tél. 06 75 90 11 93 craceurope@gmail.com

Adhésion : 15 euros www.anticorrida.com www.patrimoine-corrida.fr www.les-taureaux-voteront.com www.ales-corrida.com

Association à but non lucratif régulièrement déclarée au tribunal d'instance de Strasbourg.

Les Empêcheurs de torturer en rond, édité par le CRAC Europe, traite d'abord de la barbarie des arènes, mais est ouvert à toutes les tendances de la protection de la nature. N'hésitez pas à nous communiquer vos informations et vos témoignages (publiés après avis du conseil d'admi-

Directeur de la publication : Jean-Pierre Garrigues
Rédacteur en chef : Roger Lahana
Maquette : Jean-Luc Walet
Correctrice : Stéphanie Lahana
Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Francis Allouchery, Franck et Laurence Andrieux, Dominique Arizmendi, Océane Bertolotti, Sophie Brockelhurst,
Jean-Pierre Garrigues, Chantal Girot, Roger Lahana,
Stéphanie Lahana, Luce Lapin, Ghislaine Lecocq, Françoise
Luvini-Cueff, Man, Pauline Marcel, Florence Marchal, Gilles
Marchal, Marika Marcuzzi, Mariane Pastre, Stéphanie Pe,
Alain Perret, Carole Saldain, Marie Sanz, Christine Valusso.
Crédits illustrations : Bebb (p. 10 bas), Jean-Pierre Garrigues
(p.23), Roger Lahana (p.4, 5 haut, 8, 10 haut, 12 gauche, 16,
18 haut, 20 sauf photo Lo Snow, p.26 haut, 28 haut et milieu,
31 droite, 34, 35), Man (p.24, 25), Jean-Marc Montegnies (p.1),
Stéphanie Pe (p.12 droite, p.26 bas), Samuel (p.7 bas), Lo Snow
(p.18 bas, p.21 sauf photos RL Roger Lahana), Tignous (p.11),
Viviane Vigneau (p.2 bas, 17) et, en pages 3 et 4, Cabu, Charb,
Honoré, Jul, Luz, Siné, Tignous et Wolinski.
Remerciements à nos militants, pour leur dynamisme et
leur constance, et aux associations partenaires. Jean-Pierre Garrigues

Dépôt légal : juin 2015 Impression : AVL Diffusion, Montpellier (34)

MEMBRES DU BUREAU Président: Jean-Pierre Garrigues Vice-président: Roger Lahana Secrétaire : Laurence Andrieux Trésorier : David Joly Porte-Parole : Franck Andrieux

Directrice de campagne: Luce Lapin Directrice de campagne: Luce Lapin
DÉLÉGATIONS EN FRANCE
Aisne, Ardennes: David Joly, 06 16 83 33 56
Alpes-Maritimes: Ghislaine Lecocq, 07 87 19 78 12
Hautes-Alpes: Florence Marchal, 06 75 39 51 65
Ardèche: Christine Valusso, 06 27 11 99 37
Aude: Cédric Mouysset, 06 81 28 11 87
Côte-d'0r: Virginie Lapertot
et Fabio Matteucci, 06 58 12 78 97
Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort:
Chantal Girot, 06 81 87 53 79
Gard: Didier Bonnet
Gironde: Pauline Marcel, 06 08 96 40 93, Gard: Didier Bonnet
Gironde: Pauline Marcel, 06 08 96 40 93,
Kevin Depasse 06 11 16 85 31
Landes, Pyrénées-Atlantiques: Carole Saldain,
06 81 14 12 46, Kevin Depasse 06 11 16 85 31
Loire: Catherine Martin, 06 71 09 80 19
Lorraine: Michèle Clément, 06 81 47 66 30
Lozère: Roger Lahana, 06 11 54 02 83
Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges:
Michèle Clément, 06 81 47 66 30
Nord, Pas-de-Calais, Somme:
Franck et Laurence Andrieux, 06 50 83 10 76
Haut-Rhin: Sophie Aymé
Rhône: Nathalie Dehan, 06 25 64 46 51
Paris et Île-de-France: Marianne Pastre, 06 69 51 46 51
Var: Sylvie Germain, 06 13 68 61 13
Yonne: Dorothée Aillerie, 06 74 73 58 78
À L'ÉTRANGER

À L'ÉTRANGER

Allemagne: Marika Marcuzzi crac-deutschland@ anticorrida.com +49 9 333 90 411 48 Italie: Claudia Sgarzi, +39 0141 29 44 27 Suisse: Irène Noël, irene.noel@hispeed.ch

Réseaux sociaux et forum : Laurence Andrieux reseau@anticorrida.com 06 50 83 10 76 Responsable internet: troon@anticorrida.com Les courriels des membres du bureau et des délégués sont sur notre site, à « Contacts ».